

ASSOCIATION INTERREGIONALE
DE GUIDANCE ET DE SANTE
ASBL

Université d'été 2006

**INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : CONSTRUIRE LE FUTUR
DANS L'EUROPE SOCIALE**

**DEFINITIONS LIEES AUX THEMES ABORDES
AU COURS DE LA SESSION (DU 22 AU 25 AOUT 2006)**

Liste non exhaustive

Travail de recherche réalisé par Hélène Scarciotta, documentaliste

TABLE DES MATIERES

<u>ACTION SOCIALE</u>	4
<u>ADOLESCENCE</u>	4
<u>BLOG</u>	4
<u>CHAT</u>	4
<u>CITOYENNETE</u>	4
<u>COHESION SOCIALE</u>	4
<u>COHESION ECONOMIQUE, SOCIALE ET TERRITORIALE</u>	6
<u>COMMUNICATION</u>	6
<u>COMMUNAUTE VIRTUELLE</u>	7
<u>CONNAISSANCE</u>	7
<u>CONSTITUTION EUROPEENNE</u>	7
<u>COOPERATION</u>	9
<u>CREATION</u>	9
<u>CREATIVITE</u>	10
<u>CULTURE</u>	10
<u>CULTURE AMERICAINE</u>	10
<u>DEVELOPPEMENT HUMAIN</u>	10
<u>ECONOMIE SOCIALE</u>	11
<u>ECONOMIE SOLIDAIRE</u>	11
<u>E-CULTURE</u>	12
<u>E-INCLUSION</u>	12
<u>EDUCATION A LA CITOYENNETE</u>	12
<u>E-LEARNING</u>	12
<u>E-MAIL</u>	13
<u>EN LIGNE</u>	13
<u>ENTREPRISE RESEAU</u>	13
<u>FORMATION CONTINUE</u>	13
<u>FORMATION EN RESEAU</u>	14
<u>FORUM DE DISCUSSION</u>	14
<u>FRACTURE NUMERIQUE</u>	14
<u>GSM</u>	14
<u>HISTORIQUE DE LA PENSION (retraite)</u>	14
<u>INCLUSION SOCIALE</u>	15
<u>INSPIRATION</u>	15

<u>INTELLIGENCE ARTIFICIELLE</u>	15
<u>INTERNAUTE</u>	16
<u>INTERNET</u>	16
<u>MODELE CULTUREL AMERICAIN</u>	17
<u>MODELE SOCIAL EUROPEEN</u>	17
<u>MONDIALISATION</u>	18
<u>MULTICULTURALISME</u>	18
<u>MULTIMEDIA</u>	18
<u>NTIC</u>	18
<u>ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)</u>	18
<u>POESIE</u>	19
<u>PROTECTION SOCIALE</u>	19
<u>PUBLICATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR</u>	19
<u>QUALITE DE VIE</u>	19
<u>RESEAU</u>	20
<u>RESEAU DE COMMUNICATION</u>	21
<u>RESEAU SOCIAL</u>	21
<u>SAGESSE</u>	22
<u>SAVOIR</u>	22
<u>SCIENCE</u>	23
<u>SECURITE SOCIALE</u>	23
<u>SENS</u>	24
<u>SENSIBILITE</u>	25
<u>SMS</u>	25
<u>TELE APPRENTISSAGE</u>	25
<u>TELECONFERENCE</u>	25
<u>TELE FORMATION</u>	26
<u>TELETRAVAIL</u>	26
<u>TRAITE DE MAASTRICHT</u>	26
<u>USB</u>	26
<u>VEILLISSEMENT/ CATEGORIES DE VEILLISSEMENT</u>	26
<u>VEILLISSEMENT DEMOGRAPHIQUE</u>	33
<u>VIRTUALITÉ</u>	33

ACTION SOCIALE

Déf : « Ensemble des moyens par lesquels une société agit sur elle-même pour préserver sa cohésion, notamment par des dispositifs législatifs ou réglementaires et par des actions visant à aider les personnes ou les groupes les plus fragiles à mieux vivre, à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'adapter au milieu social environnant. »

Note : « Tout en continuant à s'adresser à des catégories de population définies (personnes handicapées, personnes âgées, enfants en danger ...), l'action sociale vise prioritairement à lutter contre des situations d'exclusion caractérisées par des problèmes multiples et complexes (d'emploi, de santé, de logement, d'éducation ...) »

Source : Les mots de l'action sociale

<http://www.social.gouv.fr/htm/modedemploi/lesmots.htm>

ADOLESCENCE

« L'âge qui succède à l'enfance et qui commence avec les premiers signes de la puberté. Adolescence, jeunesse. Dans le langage scientifique adolescence et jeunesse sont synonymes et expriment l'âge compris entre l'enfance et l'état adulte. Mais dans le langage ordinaire il y a une nuance, et adolescence désigne de préférence la première partie de la jeunesse. »

Source : Dictionnaire Le Littré en ligne

<http://francois.gannaz.free.fr/Littré/xmllittré.php?rand=&requete=adolescence&submit=Rechercher>

BLOG

« Un Weblog (ou Blog, ou carnet Web) est un site Internet sur lequel des informations sont publiées fréquemment. Elles sont le plus souvent présentées par ordre ante-chronologique et par catégories. Ces informations peuvent prendre des formes très diverses : articles, brèves, programmes de spectacles, sorties de disques, agenda de clubs, planches de bande dessinées n'en sont que quelques exemples.

Les Weblogs varient beaucoup dans leur forme, leur nombre d'auteurs et participants, leurs sujets, leur fréquence de mise à jour, leur degré d'interaction avec les lecteurs, ...

De la même manière qu'un journal peut être d'opinion, d'information, d'entreprise, ou même intime, un Weblog peut être personnel, d'entreprise, d'école, etc. »

Source : <http://planetes.joueb.com/news/3.shtml>

CHAT

(Mot anglais : *bavardage*)

« Communication informelle entre plusieurs personnes sur le réseau Internet, par échange de messages électroniques. (Au Québec, on dit *clavardage*) »

Source : Le Petit Larousse illustré (éd. 2004)

CITOYENNETE

« Qualité de citoyen- Situations positive créée par la pleine reconnaissance aux personnes de leur statut de citoyen. »

Source : Le Petit Larousse illustré (éd. 2004)

COHESION SOCIALE

- « La cohésion sociale correspond à la solidarité d'un groupe fortement intégré; en découlent l'existence de buts communs, l'attraction des individus les uns par rapport aux autres et enfin l'attachement des individus au groupe. »

Source : <http://www.brises.org/category/d4751ec6e40f8af05dbcd909bab32847/notion/96>

- « Les origines de la cohésion économique et sociale remontent au traité de Rome dont le préambule faisait référence à la réduction des écarts de développement entre les régions. Ce ne fut cependant qu'à partir des années 70 que des actions communautaires ont été entreprises afin de coordonner et de compléter financièrement les instruments nationaux en la matière. Ces mesures se révélèrent ultérieurement insuffisantes dans un contexte communautaire où la création du marché intérieur n'avait pas fait disparaître, contrairement aux prévisions, les différences entre les régions.

En 1986, l'Acte unique européen a introduit, en plus du marché unique, l'objectif de cohésion économique et sociale proprement dit. Dans la perspective de l'Union économique et monétaire, cette base juridique a permis à l'action communautaire de devenir l'axe central d'une politique globale de développement dès 1988.

Le traité de Maastricht a finalement institutionnalisé cette politique dans le traité instituant la Communauté européenne (articles 130 A à 130 E, renumérotés 158 à 162). La cohésion économique et sociale exprime la solidarité entre les Etats membres et les régions de l'Union européenne. Elle favorise le développement équilibré et durable, la réduction des écarts structurels entre régions et pays ainsi que la promotion d'une égalité des chances effective entre les personnes. Elle se concrétise au travers de diverses interventions financières, notamment des Fonds structurels.

Tous les trois ans, la Commission européenne doit présenter un rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation de la cohésion économique et sociale et sur la façon dont les divers moyens prévus dans le traité y ont contribué.

L'avenir de la cohésion économique et sociale a constitué un des grands enjeux discutés dans l'Agenda 2000 présenté par la Commission le 15 juillet 1997, notamment en raison de ses implications financières. En effet, la politique de cohésion économique et sociale a occupé le deuxième poste budgétaire de la Communauté entre 1994 et 1999 (environ 35 % du budget). Son importance a été confirmée par les perspectives financières 2000-2006.

En vue de l'élargissement vers des Etats au revenu national nettement inférieur à la moyenne communautaire, la politique structurelle communautaire a été réformée en 1999 afin d'en améliorer l'efficacité et sa dotation budgétaire augmentée de 208 à 213 milliards d'Euros pour la période 2000-2006. »

Source : Site EUROPA, le portail de l'Union européenne

http://europa.eu.int/comm/regional_policy/glossary/glos2_fr.htm#ecosociale

- Stratégie de Lisbonne

« Pendant le Conseil européen de Lisbonne (mars 2000), les chefs d'État ou de gouvernement ont lancé une stratégie dite « de Lisbonne » dans le but de faire de l'Union européenne (UE) l'économie la plus compétitive au monde et de parvenir au plein emploi avant 2010. Développée au cours de plusieurs Conseils européens postérieurs à celui de Lisbonne, cette stratégie repose sur trois piliers :

- Un pilier économique qui doit préparer la transition vers une économie compétitive, dynamique et fondée sur la connaissance. L'accent est mis sur la nécessité de s'adapter continuellement aux évolutions de la société de l'information et sur les efforts à consentir en matière de recherche et de développement ;
- Un pilier social qui doit permettre de moderniser le modèle social européen grâce à l'investissement dans les ressources humaines et à la lutte contre l'exclusion sociale. Les États membres sont appelés à investir dans l'éducation et la formation, et à mener une politique active pour l'emploi afin de faciliter le passage à l'économie de la connaissance ;
- Un pilier environnemental qui a été ajouté lors du Conseil européen de Göteborg en juin 2001 et qui attire l'attention sur le fait que la croissance économique doit être dissociée de l'utilisation des ressources naturelles.

Pour atteindre les buts fixés en 2000, une liste d'objectifs chiffrés a été arrêtée. Étant donné que les politiques concernées relèvent presque exclusivement des compétences attribuées aux États membres, une méthode ouverte de coordination (MOC) incluant l'élaboration de plans d'action nationaux a été mise en place. Au-delà des grandes orientations des politiques économiques, la stratégie de Lisbonne prévoit l'adaptation et le renforcement des processus de coordination existants: le processus de Luxembourg pour l'emploi, le processus de Cardiff pour le fonctionnement des marchés (biens, services et capitaux) et le processus de Cologne sur le dialogue macroéconomique.

Le bilan à mi-parcours en 2005 dressé par Wim Kok, ancien Premier ministre des Pays-Bas a démontré que les indicateurs utilisés dans la MOC ont fait perdre de vue la hiérarchisation des objectifs et que les résultats atteints sont mitigés.

Afin de donner un nouvel élan à la stratégie de Lisbonne, la Commission propose un processus de coordination simplifié accompagné d'une concertation sur les efforts à fournir dans le cadre des plans d'action nationaux.

Cette stratégie révisée ne se base plus sur tous les objectifs chiffrés fixés en 2000 puisqu'elle ne retient que celui de 3 % du PIB pour la recherche et le développement. Les lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi sont dorénavant présentées conjointement avec les lignes directrices pour les politiques macroéconomiques et microéconomiques, et pour une période de trois ans. »

Source : Glossaire du site EUROPA, le portail de l'Union européenne

http://europa.eu/scadplus/glossary/lisbon_strategy_fr.htm

COHESION ECONOMIQUE, SOCIALE ET TERRITORIALE

« La cohésion économique et sociale exprime la solidarité entre les États membres et les régions de l'Union européenne. Elle favorise le développement équilibré du territoire communautaire, la réduction des écarts structurels entre les régions de l'Union ainsi que la promotion d'une égalité des chances effective entre les personnes. Elle se concrétise au travers de diverses interventions financières, notamment celles des Fonds structurels et du Fonds de cohésion. Tous les trois ans, la Commission européenne présente un rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation de la cohésion économique et sociale et sur la façon dont les politiques communautaires y ont contribué.

Au niveau européen, la cohésion économique et sociale tire ses origines du traité de Rome (1957) dont le préambule faisait référence à la réduction des écarts de développement entre les régions. Dans les années 1970, des actions communautaires ont été entreprises afin de coordonner et de compléter financièrement les instruments nationaux. Ces mesures se révélèrent ultérieurement insuffisantes dans un contexte communautaire où la création du marché intérieur n'avait pas fait disparaître, contrairement aux prévisions, les différences entre les régions. En 1986, l'Acte unique européen a introduit, en plus de la réalisation du marché unique, l'objectif de cohésion économique et sociale proprement dit. Le traité de Maastricht (1992) a finalement institutionnalisé cette politique dans le traité CE (articles 158 à 162).

La cohésion économique et sociale est essentiellement mise en œuvre à travers la politique régionale de l'Union européenne. Outre la réforme de la politique agricole commune et la perspective de l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale, la politique régionale a constitué un des grands enjeux discutés dans l'Agenda 2000, notamment en raison de ses implications financières. En effet, elle occupe le deuxième poste budgétaire de l'Union européenne avec une allocation de 213 milliards d'euros pour la période 2000-2006.

L'élargissement à 25 États membres bouleverse la donne. La superficie de l'Union augmente de 23%, sa population de 20%, sa richesse de 5% seulement. Le PIB moyen par habitant de l'Union européenne diminue de 13%, les disparités régionales sont multipliées par deux. Étant donné que 60% des régions en retard de développement se situent désormais dans les futurs États membres, le centre de gravité de la politique régionale se déplace vers l'Est.

Après 2006, la cohésion économique et sociale devra se concentrer davantage sur les problèmes cruciaux de développement tout en continuant également à soutenir les régions qui n'auront pas achevé leur processus de convergence réelle. Des interventions structurelles demeurent également nécessaires dans les zones géographiques faisant face à des difficultés structurelles spécifiques (zones industrielles en reconversion, zones urbaines, rurales ou dépendantes de la pêche, zones à forts handicaps naturels ou démographiques). Enfin, la simplification et la décentralisation de la gestion des instruments financiers de la politique régionale (les Fonds structurels et le Fonds de cohésion) seront les maîtres mots de la prochaine réforme.

La Constitution européenne, en voie de ratification, prévoit d'ajouter l'objectif de cohésion territoriale au concept de cohésion économique et sociale. S'il est ratifié, il consacrera définitivement la dimension territoriale de la politique régionale et renforcera également le rôle des autorités territoriales. Le Comité des régions sera, en outre, davantage impliqué dans le contrôle du respect du principe de subsidiarité. »

Source : Glossaire du site EUROPA, le portail de l'Union européenne
http://europa.eu/scadplus/glossary/economic_social_cohesion_fr.htm

COMMUNICATION

- « Action, fait de communiquer, d'établir une relation avec autrui. Être en communication avec quelqu'un.
- Action de communiquer, de transmettre quelque chose à quelqu'un ; son résultat.
- Fait pour quelqu'un, une entreprise, d'informer et de promouvoir son activité auprès du public, d'entretenir son image, par tout procédé médiatique. »

Source : Le Petit Larousse illustré (éd. 2004)

- « L'importance de la notion de communication chez Lévi-Strauss vient de sa double signification : d'un côté elle désigne les phénomènes physiques de circulation (moyens de transports) ; de l'autre des phénomènes symboliques de signification ou de compréhension réciproque (dialogue). C'est sur cette équivoque que joue Lévi-Strauss lorsqu'il définit la société comme un système de systèmes symboliques, identifiant ainsi accès à la vie symbolique et constitution d'une totalité sociale : l'économie (circulation des mots) sont trois niveaux de communication présents dans toute société, c'est-à-dire d'expression symbolique. »

Source : Le vocabulaire des philosophes . Philosophie moderne (XIX è siècle), ouvrage coordonné par Jean-Pierre Zarader, 2002.

COMMUNAUTE VIRTUELLE

« Ensemble de personnes reliées par ordinateur dans le cyberspace, qui se rencontrent et échangent par l'intermédiaire d'un réseau informatique, tel Internet, et qui partagent un intérêt commun. Accessibles uniquement *via* un ordinateur, les communautés virtuelles sont formées par des groupes de personnes, dispersées à travers le monde, qui communiquent par voie électronique, courrier électronique et « chat » notamment, participent à des forums de discussion, font du commerce en ligne. »

Source : http://gemgev.industrie.gouv.fr/imprimersans.php3?id_article=16

CONNAISSANCE

- « Faculté de connaître, de se représenter ; manière de comprendre, de percevoir
- Ce que l'on a acquis par l'étude ou la pratique
- Prendre connaissance de qqch, en être informé. »

Source : Le Petit Larousse illustré, éd. 2004

CONSTITUTION EUROPEENNE

« L'Union sera fondée sur une base unique, la Constitution.

L'Europe s'est faite par étapes. Or, la construction européenne, marquée par les différents traités conclus au fil des années, est devenue aujourd'hui un ensemble peu lisible. Dorénavant, l'Union européenne remplacera les actuelles 'Communauté européenne' et 'Union européenne' ; les trois 'piliers' seront fusionnés, bien qu'avec le maintien de procédures particulières dans le domaine de la politique étrangère, de sécurité et de défense ; les traités CE et UE, ainsi que tous les traités qui les ont modifiés et complétés, seront remplacés par le « traité établissant une Constitution pour l'Europe ». L'inclusion de la Charte des droits fondamentaux dans ce texte, la claire affirmation des valeurs et des objectifs de l'Union ainsi que des principes de base qui régissent les relations entre l'Union et ses Etats membres nous permettent d'appeler ce texte de base notre « Constitution ». La Constitution procède également à une présentation plus claire de la répartition des compétences et à une simplification des instruments et des procédures. Désormais, une loi européenne portera également ce nom. Juridiquement, toutefois, la Constitution reste un traité. La conséquence en est qu'il n'entrera en vigueur qu'après sa ratification par l'ensemble des Etats membres, ce qui impliquera dans plusieurs de nos pays une consultation populaire. Il convient de noter que toute modification ultérieure de la Constitution exigera également un accord unanime des Etats membres et, en règle générale, la ratification par tous ; toutefois, pour certaines modifications, par exemple pour étendre le champ du vote à la majorité qualifiée, un accord unanime au sein du Conseil européen sera suffisant. La Constitution permet aussi d'établir des coopérations renforcées ou une coopération structurée en matière de défense.

Un cadre institutionnel rénové

L'attention accordée aux divergences de vues entre les Etats membres, notamment sur la définition de la majorité qualifiée et sur la composition de la Commission, a quelque peu caché le fait que la Conférence intergouvernementale (CIG) a très largement confirmé l'effort de rénovation et de clarification du cadre institutionnel fait par la Convention. En effet, la Constitution clarifie les rôles respectifs du Parlement européen, du Conseil et de la Commission. En particulier, elle reconnaît les différentes missions de la Commission, y compris son quasi-monopole de l'initiative législative, sa fonction exécutive et de représentation extérieure sauf dans la politique extérieure et de sécurité commune. La Constitution consacre le principe de la programmation interinstitutionnelle, à l'initiative de la Commission. Elle étend très substantiellement le champ de la procédure de codécision qui, significativement, sera appelée dorénavant la procédure législative (95 % des lois européennes seront adoptées conjointement par le Parlement et le Conseil). La plus grande innovation institutionnelle est la création de la fonction de Ministre des affaires étrangères de l'Union, responsable de l'initiative et de la représentation de l'Union sur la scène internationale, dans laquelle sont fusionnées les actuelles fonctions de Haut représentant de la politique extérieure et de sécurité commune et de Commissaire chargé des relations extérieures. Le Ministre des affaires étrangères sera ainsi à la fois mandataire du Conseil pour la politique extérieure et de sécurité commune et membre à part entière de la Commission, chargé des responsabilités qui incombent à cette dernière dans le domaine des relations extérieures et de la coordination des autres aspects de l'action extérieure de l'Union; en outre, il présidera le Conseil Relx. En plus, l'octroi à l'Union d'une personnalité juridique unique lui permettra de jouer un rôle plus visible sur la scène internationale. La Constitution érige le Conseil européen comme une institution, distincte du Conseil.

Le Conseil européen sera présidé par un Président avec des pouvoirs limités, nommé pour une période de deux ans et demi. En revanche, et à la différence de ce qu'avait proposé la Convention, le système de rotation semestrielle parmi les Etats membres pour la présidence des différentes configurations du Conseil (sauf pour le Conseil Relex) sera maintenu, mais à l'intérieur d'un 'team-presidency' de trois pays. Ce système fondé sur la rotation égalitaire pourra évoluer dans le futur, puisqu'il pourra être modifié par le Conseil européen statuant à la majorité qualifiée.

En ce qui concerne la composition des institutions, la CIG a finalement décidé de relever le nombre maximal de sièges au Parlement européen à 750. Ces sièges seront attribués aux Etats membres de façon 'dégressivement proportionnelle', avec un minimum de six et un maximum de quatre-vingt seize sièges. Le nombre précis de sièges attribués à chaque Etat membre sera décidé avant les élections européennes de 2009.

Pour la Commission, la CIG a décidé que la composition actuelle, un membre de la Commission en provenance de chaque Etat membre, sera maintenue jusqu'en 2014. A partir de ce moment, la Commission sera composée d'un nombre de membres correspond à deux tiers du nombre d'Etats membres. Les membres de la Commission seront choisis selon le système de rotation égalitaire entre les Etats membres qui avait déjà été décidé par le traité de Nice.

La définition de la majorité qualifiée pour la prise de décision au Conseil a été, comme l'on sait, la question la plus difficile à régler par la CIG. Comme l'avait proposé la Convention, le Conseil décidera dorénavant sur base de la double majorité, des Etats membres et des peuples, expression de la double légitimité de l'Union. La CIG a toutefois décidé de relever les seuils : au lieu de la majorité des Etats membres représentant 60 % de la population, la CIG a décidé que la majorité qualifiée sera atteinte lorsqu'elle réunit 55 % des Etats membres représentant 65 % de la population. Deux éléments viennent s'ajouter à cette définition. En premier lieu, afin d'éviter que, dans un cas extrême, en raison du relèvement du seuil de la population, trois (grands) Etats membres puissent, seuls, bloquer une décision du Conseil, il est prévu qu'une éventuelle minorité de blocage doit être constituée d'au moins quatre Etats membres. Par ailleurs, il est prévu qu'un nombre de membres du Conseil représentant au moins $\frac{3}{4}$ d'une minorité de blocage, que ce soit au niveau des Etats membres ou de la population, peuvent demander qu'un vote n'intervienne pas, mais que, pendant un délai raisonnable, les discussions continuent, afin d'arriver à une plus large base d'accord au sein du Conseil.

Des avancées pour la réalisation de l'espace de liberté, de sécurité et de justice ainsi que dans la politique extérieure et de sécurité commune

La Convention n'a pas procédé à un réexamen de toutes les politiques de l'Union. La plupart des dispositions qui régissent les politiques sont donc substantiellement restées les mêmes. A la différence, par exemple, de l'Acte unique ou le traité de Maastricht, il n'y a pas eu d'extension majeure des compétences de l'Union.

Toutefois, la Constitution comporte une rénovation significative des dispositions relatives à la justice et des affaires intérieures, qui devront permettre de réaliser plus facilement, et mieux, l'espace de liberté, de sécurité et de justice. En effet, ces domaines relèveront dorénavant tous de la méthode communautaire et dans une très large mesure du champ de la majorité qualifiée, bien que certaines spécificités soient maintenues ou introduites, notamment dans les domaines de la coopération judiciaire pénale et de la coopération policière.

Les dispositions relatives aux relations extérieures ont fait l'objet d'une réécriture, mais la distinction entre la politique extérieure et de sécurité commune et les autres aspects de l'action externe de l'Union, pour ce qui concerne le rôle respectif des institutions et les procédures, est pour l'essentiel maintenue. Néanmoins, par la création de la fonction de Ministre des affaires étrangères de l'Union, qui devrait faire développer la confiance réciproque et le réflexe européen des Etats membres, l'affirmation du rôle de l'Union sur la scène internationale sera sans doute renforcée, quel que soit le domaine. Par ailleurs, la possibilité en matière de défense de renforcer les moyens de coopération entre Etats membres qui le souhaitent et qui en ont les capacités nécessaires, à travers une coopération structurée, renforcera la crédibilité de la politique étrangère de l'Union. Pour les autres politiques, même si la Commission aurait souhaité pour certaines, comme dans le domaine de la gouvernance économique, un renforcement des pouvoirs d'action de l'Union, les modifications essentielles consistent dans une ultérieure extension de la majorité qualifiée et une quasi-généralisation de la procédure de codécision. Il convient de constater que, au delà de certaines dispositions spécifiques, l'unanimité a été maintenue dans le domaine de la fiscalité et, partiellement, dans les domaines de la politique sociale et de la politique extérieure et de sécurité commune. Il reste à vérifier si l'existence de « passerelles », qui permettent de décider, à l'unanimité, que dorénavant un domaine sera régi par la majorité qualifiée, s'avèrera suffisante pour maintenir la capacité d'action de l'Union. Par ailleurs, il faudra tenir compte pour le développement futur de l'Union du fait que les lois fixant

les ressources propres et les perspectives financières seront décidées à l'unanimité, tout comme les modifications mêmes à la Constitution.

La démocratisation et la transparence du système

La Constitution introduit, ou confirme au niveau du texte fondamental, un nombre important de dispositions qui visent à rendre les institutions de l'Union plus démocratiques, plus transparentes, plus contrôlables et plus proches du citoyen. A titre d'exemple, la Constitution crée la possibilité pour les citoyens, s'ils réunissent un million de signatures dans un nombre significatif d'Etats membres, d'inviter la Commission à soumettre une proposition appropriée au législateur. Les travaux du Conseil, lorsqu'il agit en tant que législateur, seront publics. Le rôle du Parlement européen devient plus important. Les parlements nationaux seront informés de toute nouvelle initiative de la Commission et si un tiers d'entre eux estiment qu'une proposition enfreint le principe de subsidiarité, la Commission devra réexaminer sa proposition. De nouvelles dispositions sur la démocratie participative et la bonne gouvernance ont acquis un rang constitutionnel.

La Charte assurera une meilleure protection des droits fondamentaux. »

Source : Résumé du Traité établissant une Constitution pour l'Europe provenant du site EUROPA, le portail de l'Union européenne

http://europa.eu/constitution/download/oth250604_2_fr.pdf

COOPERATION

- « Action de coopérer. Leur coopération nous a été fort utile. Cela n'a pu se faire que par la coopération de plusieurs personnes. Terme de théologie. Coopération de la grâce, effet de la grâce, pour nous porter au bien. XVIe s. »

Source : Dictionnaire Le Littré en ligne

<http://francois.gannaz.free.fr/Littré/xmlittré.php?rand=&requete=coop%E9ration&submit=Rechercher>

- 1. « Action de coopérer ; collaboration.

2. Politique d'aide économique, technique et financière à certains pays en développement.

3. Méthode d'action par laquelle des personnes ayant des intérêts communs constituent une entreprise où les droits de chacun à la gestion sont égaux et où l'excédent de gestion ou d'exploitation est réparti entre les seuls associés, au prorata de leur activité. »

Source : Le Petit Larousse illustré, éd. 2004

CREATION

- 1. « Action de créer, de tirer du néant. La création du monde.

2. Ensemble du monde créé ; univers.

3. Action de fonder qqch qui n'existait pas. La création d'une entreprise.

4. Œuvre créée ; modèle inédit. Les créations d'un grand couturier.»

Source : Le Petit Larousse illustré, éd. 2004

- 1. « Action de Dieu qui crée. La création du monde.

2. L'univers visible. Les merveilles de la création.

3. Action d'établir une rente. La création de la rente trois pour cent.

4. Action d'inventer, de fonder, de produire, de nommer à un emploi. La création d'un genre littéraire. Le roman peut être considéré comme une création des modernes. Les créations de l'industrie.

Cela est de sa création, càd il a imaginé, supposé la chose.

Par extension, action de former un homme et de faire sa fortune.

Création d'un rôle, se dit, au théâtre, de celui qui le joue pour la première fois. Ce rôle est une de ses plus belles créations.

5. Résultat de la création, ouvrage d'art ou de littérature, établissement politique, social, etc. Ce tableau est une belle création. Les salles d'asile sont une création utile. »

Source : Dictionnaire le Littré en ligne

URL <http://francois.gannaz.free.fr/Littré/xmlittré.php?rand=&requete=cr%E9ation&submit=Rechercher>

- « Théol. Action par laquelle Dieu fait devenir l'être à partir du néant (ex nihilo). Se distingue en ce sens de la production qui n'est qu'une action sur une matière préexistente. La création est un mystère : celui du commencement proprement incompréhensible, commencement qui est un saut et non une évolution, un passage (pas de passage du non-être à l'être).

Esth. Production originale du génie. On distingue en ce sens la création de l'artiste (dont on ne comprend pas comment il opère pour faire advenir une œuvre d'art) de la fabrication de l'artisan dont la production obéit à des règles claires et dont le résultat peut être anticipé. »

Source : Lexique de la philosophie par Alain Graf et Christine Le Bihan

- 1. « Action de créer, de tirer du néant : La Genèse raconte la création du monde.
2. Avec une majuscule, la création du monde dans la Bible.
3. Ensemble des êtres et des choses créés ; l'univers considéré comme l'œuvre d'un créateur : Les poètes qui chantent les merveilles de la création.
4. Action d'établir, de fonder quelque chose qui n'existait pas encore : la création de nouveaux emplois. La création d'une usine.
5. Action de créer une œuvre originale ; production originale, œuvre créée par une ou plusieurs personnes : Les dernières créations de la haute couture.
6. Première interprétation d'un rôle de théâtre, d'une chanson ; première ou nouvelle mise en scène d'une œuvre. »

Source : Grand usuel Larousse, dictionnaire encyclopédique, 1997.

CREATIVITE

« Aptitude complexe, distincte de l'intelligence et du fonctionnement cognitif et qui serait fonction de la fluidité des idées, du raisonnement inductif, de certaines qualités perceptives et de la personnalité, également de l'intelligence divergente dans la mesure où elle favorise la diversité des solutions et des produits. Les individus créatifs font preuve d'imagination, d'esprit d'invention et d'originalité. Le processus créatif est favorisé par une attitude positive vis-à-vis des idées nouvelles et inattendues, et par le fait de disperser son attention plutôt que de la concentrer sur le problème posé. »

Source : Dictionnaire de psychologie par Roland Doron et Françoise Parot.

CULTURE

- « Ensemble des usages, des coutumes, des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles qui définissent et distinguent un groupe, une société.
- Culture de masse : culture produite et diffusée à l'intérieur de l'ensemble du public par les moyens de communication de masse (grande presse, télévision, etc.).
- Ensemble de convictions partagées, de manières de voir et de faire qui orientent plus ou moins consciemment le comportement d'un individu, d'un groupe .
- Culture d'entreprise : ensemble des traditions de structure et de savoir-faire qui assurent un code de comportement implicite et la cohésion à l'intérieur d'une entreprise.
- Ensemble des connaissances acquises dans un ou plusieurs domaines.»

Source : Le Petit Larousse illustré, éd. 2004

CULTURE AMERICAINE

« La culture américaine, née principalement des cultures venant des Îles Britanniques (Angleterre, Écosse, Irlande, Pays de Galles), d'Allemagne et des esclaves africains, s'est vite développée pendant les deux siècles qui ont suivi son indépendance. Actuellement, elle est une culture influente presque partout dans le monde. Son extension rapide est souvent associée à la mondialisation (*voir* américanisation). Selon ses critiques, la culture américaine est soit une sous-culture, soit une culture trop jeune ou soit encore une culture impérialiste. Selon ses défenseurs (y compris la plupart des américains), elle affirme les valeurs de la liberté et de la responsabilité personnelle. Presque personne ne conteste le fait que la culture américaine a eu grand impact sur le monde moderne. »

Source : L'Encyclopédie libre Wikipédia

http://fr.wikipedia.org/wiki/Culture_des_%C3%89tats-Unis

DEVELOPPEMENT HUMAIN

« Au début des années 1990, sous la direction de Mahbud ul Haq et en référence aux travaux de A.K. Sen, le PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement) lance le concept de "développement humain". Un concept qui, pendant une décennie, va s'affiner en abordant chacune de ses dimensions à travers la production de rapports annuels au niveau mondial, puis à partir de 1993 de rapports nationaux abordant des thèmes spécifiques (modes de consommation, financement, croissance, problème de genre, sécurité, mondialisation, gouvernance, etc.) (UNDP, 1999). Le développement humain et les politiques associées visent

à accroître la capacité des individus à mieux "fonctionner", c'est à dire à vivre mieux et ainsi à s'épanouir (Sen, 1987, 1993). Dans cette optique : " Les individus sont la véritable richesse d'une nation. Le développement doit donc être un processus qui conduit à l'élargissement des possibilités offertes à chacun. Il a pour objectif fondamental de créer un environnement qui offre aux populations la possibilité de vivre longtemps, et en bonne santé, d'acquérir les connaissances qui les aideront dans leur choix et d'avoir accès aux ressources leur assurant un niveau de vie décent » (PNUD, 1990).

Source : <http://mapage.noos.fr/RVD/soutenabilisoc1.htm>

DEVELOPPEMENT SOCIAL

« Le développement social est un ensemble de processus d'amélioration des conditions de vie et des potentiels, individuels et collectifs.

- L'élément « amélioration » de cette définition signifie que le développement social repose sur des choix politiques qui mettent nécessairement en équilibre un certain nombre de valeurs à privilégier. Cet élément met en évidence le fait que le développement social suppose aussi que d'une façon ou d'une autre on s'entende socialement sur ce qui est bien ou pas pour la société.
- L'élément « des conditions de vie et des potentiels » vise à préciser ce qui est à améliorer. Les liens entre ces éléments font aussi partie intégrante de l'approche de développement social.
- L'élément « individuels et collectifs » signifie que l'on se préoccupe, dans une approche de développement social, des individus, de la nature des rapports sociaux et des dynamiques des collectivités. La situation des individus y est bien davantage que le résultat de « simples » décisions individuelles. Les acteurs du développement social sont nombreux : il y a les individus bien sûr, les familles, les groupes, les communautés, l'état, les entreprises, les organismes, les différents secteurs d'intervention. L'aspect collectif du développement social apparaît beaucoup plus clairement au sein des processus sociaux le caractérisant. »

Source : Extraits du document: Les enjeux de l'évaluation des projets de développement social et de développement des communautés, perspectives diverses par Hélène Morais, Présidente. Notes pour une participation à un panel dans le cadre du Colloque de l'Association pour la santé publique du Québec sur le développement social et des communautés : acteurs ou spectateurs ? Journées annuelles de santé publique Montréal, le 6 novembre 2001.

Document consultable à l'adresse Internet suivante : www.csbe.gouv.qc.ca

ECONOMIE SOCIALE

"L'économie sociale se compose d'activités économiques exercées par des sociétés, principalement coopératives, des mutualités et des associations dont l'éthique se traduit par les principes suivants:

- finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit,
- autonomie de gestion,
- processus de décision démocratique,
- primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus."

Définition proposée par le Conseil Wallon de l'Economie Sociale en 1990 extraite du site Internet suivant : http://www.econosoc.org/publications/sybille_mertens.htm

ECONOMIE SOLIDAIRE

« Sous le terme d'économie solidaire se regroupent un certain nombre de mouvements et concepts différents. Bien que le terme fasse aujourd'hui débat, il recouvre, en plus des théories, des réalités de terrain. L'économie solidaire est généralement considérée comme appartenant à l'économie sociale, certains parlent d'ailleurs d'économie sociale et solidaire. Toutefois la première se réfère plutôt à des organisations bien implantées et occupant une place importante dans la vie économique et la seconde à certaines activités précises visant à expérimenter de nouveaux "modèles" de fonctionnement de l'économie.

L'origine de la mouvance solidaire, qui remonte au XIX^e siècle (mouvement coopératif) se situe généralement dans le constat que dans certains cas le système économique libéral répond mal à certains besoins de la population, en particulier dans les milieux dits « défavorisés ». La situation économique désastreuse de certains pays du Sud orientés vers un système plutôt féodal ou clanique, est également une cause d'inquiétude pour les tenants du mouvement, et est à l'origine de certaines actions.

L'économie solidaire telle qu'elle est vue de nos jours possède plusieurs formes, plus ou moins concrètes ou théoriques, et plus ou moins populaires, qui vont du « commerce équitable » aux théories post-capitalistes,

en passant par les réseaux locaux d'entraide aux bases plus pragmatiques. Les mouvements d'économies solidaires sont analysables essentiellement en deux groupes : les mouvements intégrés au capitalisme, et les mouvements qui se placent en dehors de celui-ci, dans le but de lui succéder (le post-capitalisme). »

Source : L'Encyclopédie libre Wikipédia.

http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie_solaire

E-CULTURE

« eCulture est le condensé de « culture de la communication par voie électronique ».

On parle aussi de « culture du numérique », ou encore de eCommunication.

L'électronique, a des propriétés bien spécifiques, qui agissent sur la sphère des idées. L'usage des technologies électroniques, ordinateurs et Internet principalement, téléphonie portable et autres outils numériques portables secondairement, génère des modes d'organisations sociaux et techniques propres, des nouvelles méthodologies d'étude et de travail.

L'eCulture est donc les comportements induits par l'omniprésence des outils de communication électronique au quotidien.

Ces nouveaux modes d'organisations convergent sous diverses étiquettes, dont les plus courantes sont « société de l'information », « ère du numérique », « mondialisation », « convergence multimédia », « nouveaux paradigmes ».

Source : L'Encyclopédie Libre Wikipédia

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Eculture>

E-INCLUSION

« L'e-inclusion (ou inclusion numérique) désigne l'ensemble des politiques visant à mettre en place une Société de l'Information inclusive et non exclusive. L'*e-inclusion* désigne donc les manières de lutter contre la fracture numérique. »

Source : L'Encyclopédie Libre Wikipédia : <http://fr.wikipedia.org/wiki/E-inclusion>

EDUCATION A LA CITOYENNETE

« L'éducation à la citoyenneté englobe l'apprentissage de la démocratie, l'apprentissage de la coopération, l'éducation aux droits humains et à la paix. »

Source: http://www.ulg.ac.be/geoeco/lmg/competences/chantier/ethique/eth_democ1.html

E-LEARNING

« Terme anglophone pour e-formation.

Utilisation des nouvelles technologies multimédias et de l'Internet, pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant l'accès à des ressources et des services, ainsi que les échanges et la collaboration à distance (commission européenne - 2000).

Le e-learning » définit tout dispositif de formation qui utilise un réseau local, étendu ou l'internet pour diffuser, interagir ou communiquer, ce qui inclut l'enseignement à distance, en environnement distribué, l'accès à des sources par téléchargement ou en consultation sur le net. Il peut faire intervenir du synchrone ou de l'asynchrone, des systèmes tutorés, des systèmes à base d'autoformation, ou une combinaison des éléments évoqués.

Le e-learning résulte donc de l'association de contenus interactifs et multimédia, de supports de distribution (PC, internet, intranet, extranet), d'un ensemble d'outils logiciels qui permettent la gestion d'une formation en ligne et d'outils de création de formations interactives. L'accès aux ressources est ainsi considérablement élargi de même que les possibilités de collaboration et d'interactivité. »

Source : <http://www.centre-inffo.fr/v2/observatoire/eformation/lexiquefoad.htm>

E-learning ou apprentissage en ligne :

- « Plusieurs termes sont utilisés pour traduire le terme E-learning. Le terme correct est apprentissage en ligne. Parfois certains emploient le terme E-formation, le « e » comme dans e-learning étant une référence explicite aux technologies de l'information. L'apprentissage mixte conjugue les notions d'apprentissage en ligne et d'apprentissage hors ligne. L'apprentissage mixte désigne une méthode d'acquisition d'un savoir ou de construction de connaissance utilisant des interactions (acteur-acteur ou acteurs-ressources) relayées par un système télématique (électronique, informatique connecté par réseau). L'apprentissage électronique peut avoir lieu à distance (en ligne), en classe (hors ligne et/ou en ligne) ou les deux. L'apprentissage en ligne est une spécialisation de l'apprentissage à distance (ou formation à distance), un concept plus général qui

inclut entre autres les cours par correspondance, et tout autres moyens d'enseignement en temps et lieu asynchrone.

Notions liées :

des concepts de réseaux (principalement basé sur internet)

d'enseignement à distance / FOAD

d'auto-apprentissage (très proche de l'autodidaxie, mais avec un support de cours)

de travail collaboratif

de systématisation

C'est une méthode de formation/d'éducation qui permet théoriquement de s'affranchir de la présence physique d'un enseignant à proximité. En revanche, le rôle du tuteur distant apparaît avec des activités de facilitateur et de médiateur. »

Source : L'Encyclopédie libre Wikipédia

<http://fr.wikipedia.org/wiki/E-learning>

E-MAIL

« (Electronic-mail) Service permettant l'échange de courriers ou messages entre les différents utilisateurs d'un réseau informatique. »

Source : <http://www.vector.ch/vector/f/glossaire.html#email>

EN LIGNE

« *On-line* en anglais. S'oppose au hors ligne (off-line). Désigne tous les services offerts à travers une liaison télématique (sur Internet par exemple). La consultation d'une banque de données sur Internet est réalisée en ligne. Par contre, l'utilisation d'un CD-ROM est réalisée hors ligne car elle ne nécessite pas de connexion avec un prestataire distant via un réseau télématique. »

Source :

http://www.cite-sciences.fr/francais/web_cite/informer/tec_met/universite/glossairb1.htm#11

ENTREPRISE RESEAU

« L'entreprise réseau est un concept qui désigne une évolution actuelle des entreprises se caractérisant par "la réduction de taille des grandes entreprises, par une tendance à l'externalisation de certaines fonctions et activités, par la décentralisation et par l'accroissement des activités indépendantes. L'entreprise réseau est constituée d'un ensemble d'unités de production de biens ou de services. Ce réseau de sous-traitants, co-traitants, consultants, partenaires est mis en place en fonction d'un objectif de production déterminé par l'entreprise donneur d'ordre. Ce réseau à "géométrie variable " est constitué d'entreprises de taille très variable pouvant aller de la grande entreprise à l'entreprise individuelle. (...) les systèmes de pouvoir et d'autorité sont plus décentralisés." (Muriel Laurent, Hélène Raimond, Gérard Valenduc, Patricia Vendramin, Technologies avancées de communication, transformations industrielles et qualifications, Rapport de synthèse, Fondation Travail-Université, 1998, p27). Notons qu'il faut distinguer les réseaux interentreprises multidirectionnels mis en œuvre par des PME (mise en commun de compétences complémentaires et autres ressources autour d'un projet commun) et le modèle "donneur d'ordre / sous-traitant " dominé par une seule entreprise (le modèle Benetton). Les NTIC sont indispensables au développement d'organisations basées sur le modèle de l'entreprise réseau. »

Source : http://www.cite-sciences.fr/francais/web_cite/informer/tec_met/universite/glossairb1.htm#12

FORMATION CONTINUE

« Une formation continue est une formation dont l'on peut bénéficier après avoir terminé ses études (formation initiale). Elle fait partie du droit des salariés et est prise en charge financièrement par un fonds particulier auquel cotisent employeurs et salariés. Elle permet de conserver son salaire. Elle est ouverte dans certains cas aux travailleurs indépendants qui cotisent à un fonds particulier.

Toutes sortes de formation peuvent être ainsi suivies, à condition d'être délivrées par un organisme de formation qui a obtenu un agrément du ministère du travail. Il est donc important de vous renseigner avant de vous inscrire à une formation de savoir si la formation que vous souhaitez entreprendre est agréée, sinon vos frais pédagogiques et votre salaire risquent de ne pas être pris en charge par l'organisme qui gère les fonds de la formation professionnelle continue. »

Source: http://www.cnap.fr/infopro.php?action=showSujet&id_theme=14&id_sujet=157

FORMATION EN RESEAU

« Mode d'apprentissage qui utilise les technologies de l'information et de la communication (TIC) afin d'établir des connexions entre un élève, le reste du groupe classe et les enseignants, entre une communauté en apprentissage et ses outils d'apprentissage, etc. (cf. " Networked Learning: Perspectives and issues ", Jones et Steeples, 2001). »

Source : <http://elearningeuropa.info/glossary.php?lng=3&doclng=3>

FORUM DE DISCUSSION

« Les forums de discussion permettent à des gens de communiquer sur des sujets particuliers en utilisant Internet. On estime à au moins 60000 le nombre total de forums. Les sujets de discussion sont très variés; on peut presque dire que l'on peut trouver n'importe quel thème. On y retrouve une grande variété de langues, de styles de vie, de religions, de cultures, de pensées. »

Source : http://abc.ntic.org/fiche.php?q_id=135

FRACTURE NUMERIQUE

« La fracture numérique désigne le plus souvent l'inégalité d'accès aux technologies numériques et parfois le clivage entre « les info-émetteurs et les info-récepteurs ».

Définition proposée par Hervé Le Crosnier, SMSI, Genève du 10 au 12 décembre 2003, cité par Dominique Lahary « *La propriété intellectuelle s'invite au sommet de l'information* » in *Bulletin des bibliothèques de France* t. 49, n°2, p.104.

Source : L'Encyclopédie Libre Wikipédia :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Fracture_num%C3%A9rique#ancrage_1

GSM

« GSM (Global System for Mobile communication) est un réseau radio cellulaire numérique conçu par la CETP (Conférence Européenne des Administrations des Postes et Télécommunications) en 1982 mais les premiers réseaux et mobiles ne sont apparus, respectivement, qu'en 1991 et 1992, il bénéficie d'une standardisation internationale qui lui a permis une bonne couverture aussi bien en Europe que sur les autres continents. LE GSM utilise un dérivé du TDMA (Time Division Multiple Access), le multiplexage temporel, utilisant huit tranches (time slots). En outre, le GSM utilise une technique de commutation de réseau, c'est à dire que lorsque la communication est établie, un canal complet est utilisé pour maintenir la liaison et ce pendant toute la durée de la communication téléphonique, qu'il y ait des sons à transmettre ou pas.

Le GSM étant un réseau numérique, il est adapté à la transmission de données, notamment l'Internet, mais sa faible vitesse de transmission (9.6 Kbps) l'a condamné à migrer vers la technologie GPRS plus rapide (144 Kbps), soit 15 fois plus rapide. »

Source : http://www.telecom.gouv.fr/telecom/car_gsm.htm

HISTORIQUE DE LA PENSION (retraite)

« Notre système de pension se base sur un mécanisme de répartition, c'est-à-dire, qu'il repose sur la solidarité. Mais cela n'a pas toujours été le cas.

Vers les années 1848, la Belgique étant confrontée à une crise économique, une crise agricole et une augmentation du chômage, un nombre croissant de personnes devait compter sur le soutien des associations publiques de bienfaisance. Sous l'influence de ces évolutions, la Caisse générale de retraite est alors créée en 1850. Ainsi, tous ceux qui le désiraient pouvaient désormais verser de l'argent dans cette caisse. La rente de cet argent versé était par la suite redistribuée comme pension. Depuis 1891 cette assurance libre est subsidiée. En 1925, l'assurance obligatoire devient une réalité pour les marins, les ouvriers mineurs, les ouvriers et les employés. De plus, la loi de 1924, qui institue l'assurance obligatoire pour les ouvriers, dispose que les versements effectués par les employeurs et les travailleurs doivent être capitalisés par une assurance vieillesse lorsque les travailleurs sont âgés de 65 ans. Mais la dépréciation de la monnaie compromet la mise en place de ce système. Après la seconde guerre mondiale, un nouveau dispositif est alors imaginé : une partie de la cotisation continue à être affectée à la constitution d'une rente, mais ce qui est nouveau, c'est qu'une autre partie de la cotisation va dorénavant à un fond de répartition destiné à compléter la rente par une pension. Avec le temps, la philosophie de la sécurité sociale commence à changer. Au souci initial qui était d'assurer une protection minimale aux travailleurs, lorsque ceux-ci ne pouvaient plus subvenir eux-mêmes à leurs besoins, se substitue progressivement celui de leur assurer le maintien d'un niveau de vie. En 1953, le système capitaliste est alors remplacé par un système de répartition.

Quelques années plus tard, il est décidé que la pension serait proportionnelle à la durée de la carrière et qu'elle serait calculée sur base d'un salaire brut moyen. Cela n'a cependant rien changé au fait que la pension de retraite des hommes est calculée en 45èmes alors que celle des femmes est calculée en 40èmes. A partir de ce moment-là, la pension tant des femmes que des hommes sera alors calculée en 45èmes.

Récemment, il y a eu à nouveau des discussions à propos de la limite financière et de la possibilité de solidarité à l'intérieur des pensions. Nous pouvons identifier plusieurs raisons à cela comme l'augmentation de l'espérance de vie, le fait que les travailleurs arrêtent leur carrière de plus en plus tôt et que les jeunes étudient plus longtemps qu'avant. De plus, il y a aussi la question de la dénatalité. Enfin, la croissance de l'emploi féminin influencera également les pensions dans le futur. Mais pour savoir si et dans quelle mesure ces évolutions vont éventuellement changer notre système de pension, il faudra attendre. »

Source : Service public fédéral, Sécurité sociale

http://socialsecurity.fgov.be/FR/sociale_zekerheid_voor/sociale_verzekerde/pensioen/historiek.htm

INCLUSION SOCIALE

« L'inclusion sociale est un processus qui garantit que les personnes en danger de pauvreté et d'exclusion sociale obtiennent les possibilités et les ressources nécessaires pour participer pleinement à la vie économique, sociale et culturelle, et qu'elles jouissent d'un niveau de vie et de bien-être considéré comme normal pour la société dans laquelle ils vivent. L'inclusion sociale leur garantit une meilleure participation aux processus de prise de décision qui affectent leur vie et un meilleur accès à leurs droits fondamentaux ».

(Tels que définis dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.)

Source : Définition extraite du site EUROPA : http://europa.eu.int/comm/employment_social/soc-prot/soc-incl/final_joint_inclusion_report_2003_fr.pdf

Document intitulé: Rapport conjoint de la Commission et du Conseil sur l'inclusion sociale (voir définition en page 10, le document se compose de 250 p.)

INSPIRATION

- « Terme de physiologie. Action par laquelle l'air est inspiré, entre dans les poumons, mouvement opposé à l'expiration.
- Fig. Mouvements de l'âme, pensées, actions qui sont dus à une insufflation divine comparée à l'insufflation qui introduit l'air dans la poitrine.
- On fait un pape par voie d'inspiration, lorsque tous les cardinaux s'accordent unanimement et comme par inspiration à choisir un sujet qu'ils nomment à haute voix.
- Particulièrement. L'enthousiasme qui entraîne les poètes, les musiciens, les peintres. Ce vers a été écrit d'inspiration. Cette poésie est pleine d'inspiration.
- Action de conseiller quelqu'un, de lui suggérer quelque chose.
- La chose inspirée. Je vous dois cette inspiration. Il n'écoute que les inspirations de sa fureur. »

Source : Dictionnaire en ligne Le Littré :

URL <http://francois.gannaz.free.fr/Littré/xmlittré.php?rand=&requete=inspiration&submit=Rechercher>

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- « Domaine : Informatique

Catégorie grammaticale et genre : n.f.

Synonyme(s) : I.A.

Définition :

« Discipline relative au traitement par l'informatique des connaissances et du raisonnement. »

Source : Arrêté du 27 juin 1989 (J.O. du 16 septembre 1989)

Note : *I.A.* est le sigle correspondant à "intelligence artificielle" (C.F.B.). »

Source : <http://www.cfwb.be/franca/bd/bd.htm>

- « L'IA regroupe deux points de vues, complémentaires :

- une démarche cognitive, qui passe par l'étude des mécanismes de l'intelligence, l'ordinateur étant considéré comme un outil de simulation pour tester un modèle ou une théorie,

- une démarche qu'on pourrait qualifier de "pragmatique" (ceci ne voulant pas dire que la démarche cognitive ne l'est pas), et qui consiste à vouloir doter l'ordinateur ou la machine de capacités habituellement attribuées à l'intelligence humaine (raisonnement, décision, perception, expertise...).

L'IA emprunte son savoir à de très nombreuses disciplines :

- *l'informatique* (le hardware -développement de la "quincaillerie" et le software -langages de programmation-)
 - les *mathématiques* et la *logique* (formalisation, modélisation)
 - la *physique de l'ingénieur* (développement des microprocesseurs de plus en plus complexes, capables de reconfigurer leurs circuits en fonction de la tâche à effectuer); mise au point de nouvelles architectures, développement de nouveaux capteurs, etc.)
 - les *neurosciences* (compréhension du cerveau)
 - la *biologie* et les *sciences naturelles* (observation du vivant)
 - la *psychologie* (validation des théories sur le fonctionnement de la mémoire, du langage, du comportement...)
 - la *linguistique* (modèles de manipulation du langage)
 - les *sciences sociales* (étude du comportement en société, de l'adaptation à l'environnement)
 - la philosophie (questions relative à la nature de la pensée). »
- Source : http://www.automatesintelligents.com/feuilleton/2001/avr/intelligence_art.html

INTERNAUTE

- « Utilisateur du réseau Internet. »

Source : Le Petit Larousse illustré (éd. 2004)

- « Utilisateur d'Internet. Synonyme de cybernaute, de *surfer* ou de *net surfer*. »

Source :

http://www.cite-sciences.fr/francais/web_cite/informer/tec_met/universite/glossairb2.htm#7

INTERNET

- « Domaine : Télécommunications/Réseaux-Internet.

Catégorie grammaticale et genre : n.m.sg.

Synonyme(s) :

Définition :

« Réseau mondial, fondé sur le protocole IP (*Internet Protocol*), associant des ressources de télécommunication et des ordinateurs, destiné à l'échange de messages électroniques, d'informations multimédias et de fichiers. (C.F.B.) »

Note : L'acheminement est fondé sur le protocole IP (*Internet Protocol*), spécifié par l'*Internet Society* (ISOC). L'accès au réseau est ouvert à tout utilisateur ayant obtenu une adresse auprès d'un organisme accrédité. La gestion est décentralisée en réseaux interconnectés.

Anglais : Internet network. Internet. Net.

Néerlandais : Internet.

Allemand : Internet. »

Source : <http://www.cfwb.be/franca/bd/bd.htm>

- « Ensemble de réseaux de toutes tailles interconnectés par le protocole IP. Le point de départ d'Internet fut ARPANet, c'est à dire un réseau de quatre ordinateurs que relient des scientifiques du ministère de la défense américaine en 1969. Dans les années qui suivirent, de plus en plus d'universités et d'instituts de recherche se sont joints à eux.

Les services d'Internet :

- L'e-mail
- Usenet
- Telnet
- FTP
- WAIS
- Gopher et VERONICA
- WWW

(n. m. sg.)

« Réseau mondial associant des ressources de télécommunication et des ordinateurs serveurs et clients, destiné à l'échange de messages électroniques, d'informations multimédias et de fichiers. Il fonctionne en utilisant un protocole commun qui permet l'acheminement de proche en proche de messages découpés en paquets indépendants.

Note : L'acheminement est fondé sur le protocole IP (Internet Protocol), spécifié par l'Internet Society (ISOC). L'accès au réseau est ouvert à tout utilisateur ayant obtenu une adresse auprès d'un organisme accrédité. La gestion est décentralisée en réseaux interconnectés.

Équivalent étranger : Internet network, Internet, Net. »

Source : Journal officiel du 16 mars 1999 "Vocabulaire de l'informatique et de l'internet.

MODELE CULTUREL AMERICAIN

« Face à l'influence de l'Union soviétique, la vitalité américaine va, jusqu'en 1947, s'exercer moins sur le terrain de la politique que dans le domaine de la culture, comprise dans sa signification la plus large: des arts au mode de vie. Partout dans le monde, l'image des Etats-Unis est forte. En Asie, les soldats américains sont venus à bout de l'expansionnisme nippon. Leur départ rapide se traduit par un surcroît de prestige et une admiration sans bornes pour le mode de vie, les matériels et les méthodes américains.

Au Japon, la société se met à l'heure yankee. Ainsi l'alimentation change-t-elle: avec l'introduction des produits laitiers, les japonais vont grandir en moyenne d'une vingtaine de centimètres en quarante ans. Les «G.I.» qui se promènent dans les rues de Paris, de Berlin ou de Tokyo ont dans leur packaging du Coca-Cola - boisson considérée comme hygiénique - et des cigarettes, dont les Européens ont été privés pendant des années. Moins prosaïque, la demande de divertissements, notamment en Europe, trouve aussi son compte avec la présence des Américains. Conscients du formidable marché qui s'ouvre à eux, les producteurs de cinéma d'outre-Atlantique organisent leur offensive vers l'ensemble de ces marchés. Très vite se mettent en place accords et traités commerciaux destinés à faciliter l'exportation de produits culturels.

En France, en Grande-Bretagne, et bien sûr en Allemagne et en Autriche occupées, les producteurs déploient des trésors d'imagination pour contourner les dispositifs de protection contre la concurrence des films américains. Tandis que les Britanniques doivent ouvrir largement leur marché, les Français maintiennent des quotas protecteurs: quatre semaines par trimestre sont réservées aux films français (accords Blum-Byrnes du 28 mai 1946). L'engouement pour ce nouvel american way of life, non dénué d'une insouciance consumériste largement partagée, durera jusqu'en 1947.

Dès lors, le gouvernement américain va mener à l'extérieur une politique culturelle active dont l'objectif est de contrer l'idéologie communiste. Aussi, la culture américaine suscite-t-elle de violents débats qui épousent assez fidèlement le clivage entre communistes et anticommunistes. Expression du capitalisme et de l'impérialisme américain, les productions de Hollywood sont dénoncées comme telles par le parti communiste français, mais aussi par les travaillistes britanniques, qui tentent d'en limiter la pénétration au sein du Royaume-Uni.

Pour la première fois, la culture est ainsi promue au rang d'agent de la politique extérieure américaine. Jusqu'à la CIA qui est mise à contribution pour la diffusion des valeurs libérales dans le monde. Plus classiquement, c'est par le biais des bourses Fulbright, instaurées en 1947 par le sénateur de l'Arkansas, que des échanges sont organisés entre universitaires.

Au bout du compte, et en dépit des résistances et protectionnismes divers, les modèles américains s'imposent dans une large partie du monde, pénétrant rapidement dans les sociétés européennes, dans celles de certains pays d'Asie, tout comme au Canada ou en Amérique latine. Champions du marketing, les Américains ne feront qu'en étendre les règles élémentaires à la culture. »

Source : Le site de l'histoire

http://www.memo.fr/Article.asp?ID=CON_DON_003#Som3

MODELE SOCIAL EUROPEEN

« Le modèle social européen consiste en une vision de la société qui allie une croissance économique durable et des conditions de vie et de travail sans cesse améliorées. Cette vision implique le plein emploi, des emplois de qualité, l'égalité des chances, une protection sociale pour tous, l'inclusion sociale et l'implication des citoyens dans les décisions qui les concernent. Selon la CES, le dialogue social, la négociation collective et la protection des travailleurs représentent des facteurs essentiels dans le cadre de la promotion de l'innovation, de la productivité et de la compétitivité. C'est cet aspect qui distingue l'Europe, où le progrès social d'après guerre a suivi la croissance économique, du modèle américain, où quelques individus ont été avantagés au détriment du plus grand nombre. L'Europe doit continuer de soutenir ce modèle social afin qu'il serve d'exemple à d'autres pays situés dans le monde entier. »

Source : <http://www.etuc.org/a/205>

MONDIALISATION

« Le terme mondialisation désigne le développement de liens d'interdépendance entre hommes, activités humaines et systèmes politiques à l'échelle de la planète. Ce phénomène touche la plupart des domaines avec des effets et une temporalité propre à chacun.

Ce terme est souvent utilisé aujourd'hui pour désigner la mondialisation économique, et les changements induits par la diffusion mondiale des informations sous forme numérique sur la Toile.

De manière complètement générique, le terme de mondialisation désigne à la fois un processus historique par lequel des individus, des activités humaines et des structures politiques voient leur dépendance mutuelle et leurs échanges matériels autant qu'immatériels s'accroître sur des distances significatives à l'échelle de la planète, et les résultats d'un tel processus.

La genèse du terme explique que ce processus soit le plus souvent envisagé sous le seul aspect de la mondialisation économique, développement des échanges de biens et de services contemporain de la formation du concept, augmentée depuis la fin des années 1980 par la création de marchés financiers au niveau mondial. L'accès d'une très large partie de la population mondiale à des éléments de culture de populations parfois très lointaines d'une part et d'autre part la prise de conscience par les pays développés dans leur ensemble de la diversité des cultures au niveau mondial soulignent cependant l'aspect culturel de la mondialisation, tandis que le développement d'organisations internationales et d'ONG en représentent l'aspect politique. En toute rigueur, il conviendrait ainsi de parler *des* mondialisations, afin de distinguer le domaine considéré (économie, culture, politique) et la période historique envisagée. »

Source : L'Encyclopédie libre Wikipédia : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Mondialisation>

MULTICULTURALISME

« Coexistence de plusieurs cultures dans une société, un pays. »

Source : Le Petit Larousse illustré, éd. 2004

MULTIMEDIA

« Technologie de l'information permettant l'utilisation simultanée de plusieurs types de données numériques (textuelles, visuelles et sonores) à l'intérieur d'une même application ou d'un même support, et ceci, en y intégrant l'interactivité apportée par l'informatique.

Note : le terme "multimédia" est utilisé comme nom ou comme adjectif et il prend un "s" au pluriel. » (OLF)

Source: <http://www.educnet.education.fr/dossier/livrelec/definitions.htm>

NTIC

Nouvelles technologies de l'information et de la communication

(New Information Technologies)

« Expression aux contours assez flous, apparue avec le développement des réseaux de communication, désignant tout ce qui tourne autour d'Internet et du multimédia. Elle recouvre également la notion de convivialité accrue de ces produits et services destinés à un large public de non-spécialistes. Au confluent de l'informatique, des réseaux de télécommunication et de l'audiovisuel, les NTIC s'adressent au plus grand nombre. »

Source : http://www.deluxeavenue.com/lexique_internet_n.php

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)

« L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est la seule organisation internationale qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. L'OMC fut créée *1er janvier 1995 par les négociations du Cycle d'Uruguay (1986-1994)*.

Au cœur de l'Organisation se trouvent les Accords de l'OMC, négociés et signés par la majeure partie des puissances commerciales du monde et ratifiés par leurs parlements. Le but est d'aider les producteurs de marchandises et de services, les exportateurs et les importateurs à mener leurs activités. (...) Les Accords de l'OMC sont longs et complexes car ce sont des textes juridiques portant sur un large éventail de domaines d'activité: agriculture, textiles et vêtements, activités bancaires, télécommunications, marchés publics, normes industrielles et sécurité des produits, réglementation relative à l'hygiène alimentaire, propriété intellectuelle, et bien plus encore. Cependant, un certain nombre de principes simples et fondamentaux constituent le fil conducteur de tous ces instruments. Ils sont le fondement du système commercial multilatéral.

Les contenus des accords de l'OMC sont :

- Un commerce sans discrimination avec comme principes :
 - La clause de la nation la plus favorisée : égalité de traitement pour les autres.
 - Le traitement national: égalité de traitement pour les étrangers et les nationaux.
 - La libéralisation du commerce: progressive et par voie de négociation
 - La prévisibilité: grâce à la consolidation et à la transparence
 - Promouvoir une concurrence loyale
 - Encourager le développement et les réformes économiques »
- Source : Site Internet de l'OMC : <http://www.wto.org/indexfr.htm>

POESIE

1. « Art de faire des ouvrages en vers.
 2. Il se dit des différents genres de poèmes, et des différentes matières traitées en vers. Poésie épique, lyrique, dramatique. Poésie morale, familière. Poésie profane, poésie sacrée. Poésie didactique.
 3. Absolument. Qualités qui caractérisent les bons vers, et qui peuvent se trouver ailleurs que dans les vers. Cette tirade manque de poésie.
Éclat et richesse poétiques même en prose. Platon est plein de poésie. Poésie du style, richesse, hardiesse, coloris, soit dans les vers, soit dans la prose.
 4. Fig. Se dit de tout ce qu'il y a d'élevé, de touchant, dans une oeuvre d'art, dans le caractère ou la beauté d'une personne, et même dans une production naturelle.
 5. Art de faire des vers, versification. Poésie harmonieuse..
La manière de faire des vers qui est particulière à un poète, à une nation. La poésie de la Fontaine. La poésie grecque, latine, française.
 6. Au plur. Ouvrages en vers. Recueil de poésies satiriques. Les poésies de Malherbe. XVIIe s. »
- Source : Dictionnaire Le Littré en ligne :
<http://francois.gannaz.free.fr/Littré/xmlittré.php?rand=&requete=po%E9sie&submit=Rechercher>

PROTECTION SOCIALE

- « Ensemble des régimes qui assurent ou complètent une couverture sociale ainsi que diverses prestations à caractère familial ou social. »
- Source : Le Petit Larousse illustré, éd. 2004

PUBLICATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR

- « La publication assistée par ordinateur, communément abrégée PAO, est l'ensemble des procédés informatiques (micro-ordinateur, logiciels, périphériques d'acquisition, d'écriture...) permettant de fabriquer des documents destinés à l'impression.
C'est l'évolution logique et historique de la typographie puis de la photocomposition.
L'expression PAO semble avoir été utilisée pour la première fois par un spécialiste nommé *Maurice Girod* vers 1975, dans une conversation avec le designer *Adrian Frutiger* (concepteur de la police *Univers*), par analogie avec la CAO (conception assistée par ordinateur). Le terme fut controversé quelque temps, car il ne s'agit plus dans ce cas seulement d'*assistance*, mais bien de la *production* elle-même. Le sigle PPO (*production de publication par ordinateur*) ne bénéficiait toutefois pas de l'aura technologique qui entourait le sigle CAO, et PAO fut donc préféré pour des raisons de marketing. »
- Source : L'Encyclopédie libre Wikipédia
<http://fr.wikipedia.org/wiki/PAO>

QUALITE DE VIE

1. La notion de qualité de vie

« C'est en 1950, après la deuxième guerre mondiale que la notion de qualité de vie apparaît comme elle est actuellement entendue dans le langage commun.
En 1964, dans un discours Lyndon B Johnson, président des Etats Unis proclame : "Nos objectifs ne sont pas seulement de mesurer la taille de nos comptes bancaires mais de mesurer la qualité de vie de notre peuple" (Besset, 2)

La qualité vient se confronter à la quantité : vivre ne suffit pas, l'abondance ne suffit pas, le progrès ne suffit pas, il s'agit aussi de vivre bien.
"La qualité spécifie, précise, caractérise les choses alors que la quantité compte" (Ropert, 3). La notion induit ainsi une conception de la vie, un a priori d'une qualification de la vie : une vie qui aurait de la qualité.
Or la détermination d'une telle vie dépend nécessairement de valeurs personnelles, sociales, culturelles,

géographiques donc aléatoires.

Pour les philosophes de l'Antiquité ou les utilitaristes, la qualité de vie serait le bonheur et le bien être non seulement liés à la matérialité mais aussi à la pensée.

La notion de qualité de vie exige de prendre en considération l'expérience humaine dans sa multiplicité et sa diversité sans la limiter à sa dimension strictement biologique (Blondeau, 4)

Pourtant la position hiérarchique de l'âme et du corps qu'induit une pensée telle que celle de Pascal provoque une interrogation nouvelle (Roppert, 3)

Quelle est donc la " valeur " la plus fondamentale pour un individu ? une vie intellectuelle de "qualité" ou une vie physique de "qualité" ?

Donc il ne peut y avoir une définition unique, un consensus pour la notion de qualité de vie. Elle varie selon la personne voire même selon les époques de sa vie, elle diffère selon les cultures, selon les représentations, selon les pays.

La qualité de vie est donc une notion subjective, dynamique et influencée par le contexte environnemental (Besset, 2)

Mais alors la qualité de vie ne pourrait-elle être évaluée que par la personne elle-même ? »

2. La qualité de vie appliquée à la santé

« Si l'on retient la définition de la santé de l'OMS de 1947 : "c'est un état de complet de bien-être physique, psychologique et social... ". Au regard de cette définition, qu'en est-il de la qualité de la vie d'une personne malade ?

Plus encore, "dès lors, comment concilier une vie de malade avec une vie de qualité ?" (Hirsch, 5), comme si la santé se superposait à la qualité, comme si "la qualité de vie était la santé de la vie".

Que dire de la qualité de vie des personnes handicapées, de celles atteintes de maladies chroniques, de maladies graves et plus encore, peut-on oser parler de la qualité de vie de la personne en fin de vie ? Quelle qualité de vie existe-t-il pour un prématuré en réanimation ? (Canoui, 6)

Face à une telle complexité, face à cette "vision déontologique" de l'homme qui préserve le "sacré de sa vie" (Besset, 2), la médecine et la santé publique, qui ont pour objectif l'amélioration de la santé de ce même homme, ont transformé la qualité de vie en outil conceptuel. Ce sont donc des médecins qui ont développé cet outil pour eux-mêmes, soucieux d'évaluer les résultats de leur pratique autrement qu'en terme de morbidité, de mortalité et d'atteintes des fonctions organiques (Jasmin, 7) Dans cette perspective de santé publique, l'OMS définit en 1994, la qualité de vie comme "la perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes". (WHO, 8)

Cette définition se rapproche de celle de "santé perçue" soit la santé perçue par le patient lui-même (Leplège, 9) »

Source : Qualité de vie en fin de vie. Centre de Ressources National François-Xavier Bagnoud.

<http://www.cdrnfxb.org/content/view/147/>

RESEAU

- 1. « Inform. Ensemble d'ordinateurs ou de terminaux interconnectés par des télécommunications généralement permanentes ». <> *Réseau numérique à intégration de services* (RNIS : « réseau de télécommunications permettant d'acheminer sous forme numérique tous les types d'information (sons, images, textes).

2. Ensemble de personnes qui sont en réseau, qui travaillent ensemble.

3. Social. Réseau social : structure définie par des relations entre des individus. »

Source : Le Petit Larousse illustré (éd. 2004)

- 1. « Système d'éléments matériels organisés en vue d'assurer une communication (réseau routier, téléphonique).

2. Système de liaisons entre des personnes formant un ensemble : cet ensemble.

Au XIX^e siècle, le mot a pris l'une des ses significations actuelles pour désigner les réseaux routiers, le réseau ferroviaire, les réseaux urbains. C'est toutefois avec l'explosion de communications, après les années 50, que la notion de réseau s'est appliquée à de multiples phénomènes économiques, communicationnels, politiques (réseaux d'entreprises, de transport, de télécommunication, nationaux et internationaux). (...)

L'abondance des travaux sur les réseaux dans les différents domaines d'activité ouvre à une réflexion sur la diffusion d'un mode de pensée ou a-t-on pu dire, d'une « culture réseau » (KERVEN, 1993). On entendrait par là un ensemble de représentations et de modes d'action portant à considérer les domaines sociaux

comme essentiellement relationnels à tous les niveaux, et appelés à résoudre leurs difficultés par une extension ou une amélioration de leurs échanges. Le travail social peut fournir un exemple de la dimension éthique de cette culture : lorsque des travailleurs sociaux se donnent pour objectif d'arracher des exclus à leur condition d'assistés et s'efforcent de les engager dans des réseaux de solidarité fondés sur la reconnaissance réciproque des personnes et des responsabilités. »

Source : Dictionnaire de sociologie sous la direction de André Akoun et de Pierre Ansart, 1999

- 1. « Petit rets.

2. Tissu de fil, de soie, de fil d'or ou d'argent en forme de rets..

3. Espèce de petit filet rond, sur lequel sont montés les cheveux des perruques.

4. Réseau rond, le fond de certaines dentelles telles que le point d'Alençon, la malines, etc. ; réseau carré, le fond de la valenciennes.

5. Terme de blason. Ornement divisé par des lignes diagonales.

6. Terme de botanique. Tissu de fibres entrelacées comme les mailles d'un filet ou d'un rets.

7. Terme d'anatomie. Entrelacement de vaisseaux sanguins, de fibres, de nerfs, qui forment comme une espèce de filet ou de rets. Réseau admirable, réseau formé par les artères du cerveau, à la base de cet organe.

8. Il se dit quelquefois de la couche pigmentaire, chez le nègre..

9. Partie réticulée d'une substance inorganique.

10. Se dit d'un ensemble de chemins ou de voies ferrées qui mettent en communication les diverses localités d'une contrée. Se dit aussi des lignes parcourues par un service régulier de bateaux à vapeur.

11. Terme de géographie. Ensemble des triangles déterminés sur le terrain par les grandes opérations géodésiques. XIIIe s. »

Source : Dictionnaire Le Littré en ligne

<http://francois.gannaz.free.fr/Littré/xmlittré.php?rand=&requete=r%E9seau&submit=Rechercher>

- « Forme d'organisation d'entités entre lesquelles existent des connexions, représentables par un graphe : les nœuds correspondent aux entités, les arcs aux liaisons ; par exemple, réseau familial, réseau neuronal, réseau sémantique.

De telles architectures se sont développées en informatique : les réseaux d'ordinateurs permettent à un utilisateur d'avoir accès aux ressources du réseau et de communiquer avec tous les autres utilisateurs par l'intermédiaire de messageries électroniques. Le fonctionnement d'un tel réseau est régi par des protocoles de communication. »

Source : Dictionnaire de psychologie par Roland Doron et Françoise Parot.

RESEAU DE COMMUNICATION

« Un réseau de communication désigne l'ensemble des moyens, ou canaux, de communication existant au sein d'un groupe tandis que le terme de structure qualifie l'ensemble des communications réellement échangées. Les premières études ont porté sur les propriétés géométriques des réseaux et défini différents types tels que réseaux en cercle, en chaîne ou en roue. On a par la suite montré que ces propriétés influent sur la structure de communication et par là même sur la performance, la cohésion et la satisfaction du groupe.

Ainsi le réseau en cercle est-il peu performant mais apprécié de ses membres tandis que le réseau en roue, moins actif, est centralisé autour d'un leader, facilite la performance mais diminue la satisfaction. »

Source : Dictionnaire de psychologie par Roland Doron et Françoise Parot.

RESEAU SOCIAL

« Un réseau social est un ensemble de relations entre des individus. L'analyse des réseaux sociaux (parfois appelée *théorie des réseaux*) est fondée sur une analyse qui repose sur la sociologie, l'anthropologie et la psychologie sociale moderne. Elle est devenue une spécialité en sociologie, notamment sous l'influence d'auteurs comme S. Burt et B. Wellman. Des recherches ont démontré que les réseaux sociaux opèrent à différents niveaux, de la famille, l'organisation, et même la nation. L'analyse de réseaux sociaux repose également sur des techniques statistiques et de représentation graphique sophistiquées. Selon ses promoteurs, ces techniques permettraient de montrer la structure sous-jacente des relations sociales, et ainsi, prévoir la résolution de certains problèmes ainsi que concernant le degré de succès avec lequel un individu atteint ses objectifs.

Le nombre de Dunbar est le nombre de relations qu'une personne peut entretenir simultanément de façon stable. Il existe aussi des applications Internet aidant à se créer un cercle d'amis, de partenaires commerciaux ou autres. »

Source : L'Encyclopédie libre Wikipédia
http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9seau_social

SAGESSE

- 1. « Qualité de qqun qui fait preuve d'un jugement droit, sûr, averti dans ses décisions, ses actions. *Agir avec sagesse.*
 2. Comportement d'un enfant tranquille, obéissant ; docilité.
 3. Caractère de ce qui demeure traditionnel, classique, éloigné des audaces ou des outrances.
 4. Idéal supérieur de vie proposé par une doctrine morale ou philosophique ; comportement de qqun qui s'y conforme. *La sagesse antique, orientale.* »
- Source : Le Petit Larousse illustré, éd. 2004.

- 1. « Juste connaissance, naturelle ou acquise, des choses. Moïse alla s'instruire dans la sagesse des Egyptiens.. La sagesse du siècle, la sagesse du monde, la sagesse de la chair, celle qui consulte les intérêts du monde, de la politique, de la chair. La sagesse divine, la sagesse de Dieu, celle que les hommes reconnaissent en Dieu.

2. La connaissance inspirée des choses divines et humaines. Le don de sagesse est un des sept dons du Saint-Esprit.

Le livre de la Sagesse, ou, absolument, la Sagesse, un des livres de l'Écriture sainte (on met une S majuscule).

3. La Sagesse éternelle, la Sagesse incréée, le Verbe ; la Sagesse incarnée, le Verbe fait homme (on met une S majuscule).

4. Qualité de celui qui unit l'habileté à la prudence et à la bonne conduite.

5. Il se dit des choses sages. La sagesse de sa conduite, de ses mesures, de sa politique.

6. Acte de sagesse.

7. Modération, retenue inspirée par la raison. Conserver la sagesse dans la prospérité.

Cet enfant a de la sagesse, il est posé, docile, studieux. Le prix de sagesse, prix que, dans les écoles, on donne à l'élève le plus sage.

8. En parlant des femmes, modestie, chasteté. Cette jeune fille est un exemple de sagesse.

9. Soin apporté, dans les ouvrages de l'esprit, à éviter ce qui est forcé, exagéré, outré. Son style a de la sagesse. Cette composition manque de sagesse. Travailler avec sagesse.

10. Sagesse des chirurgiens, nom vulgaire donné au *sisymbrium sophia*, L., plante sans vertu malgré son nom. XVe s.

11. Arbre de la sagesse, le bouleau blanc, *betula alba*, L., BAILLON, Dict. de bot. p. 248. »

Source : Le Dictionnaire Littré en ligne :

<http://francois.gannaz.free.fr/Littré/xmllittré.php?requete=sagesse&submit=Rechercher>

- « A l'origine, *sophia* en grec signifie savoir. Cependant, la *sapientia* en latin est aussi bien science (traduction littérale de *sophia*) que *maîtrise de soi* (le sage représentant alors l'idéal de l'homme complet qui exerce sa vertu au sens stoïcien). Bien que la sagesse désigne encore parfois à l'âge classique une parfaite connaissance de toutes les choses que l'homme peut savoir, (Descartes), le terme perd peu à peu son sens théorique, pour signifier aujourd'hui, au sens le plus général mais aussi le plus faible, simplement *prudence*. »

Source : Lexique de philosophie par Alain Graf et Christine Le Bihan.

SAVOIR

- « Être instruit dans quelque chose, posséder un métier, être capable d'une activité dont on a acquis la pratique.

- Avoir le pouvoir, le talent, le moyen de.

- Être informé de.

- Ensemble des connaissances acquises par l'étude. »

Source : Le Petit Larousse illustré (éd. 2004)

SCIENCE

- « Ensemble cohérent de connaissances relatives à certaines catégories de faits, d'objets ou de phénomène obéissant à des lois et vérifiées par les méthodes expérimentales. »

Source : Le Petit Larousse illustré (éd. 2004)

- 1. « Connaissance qu'on a de quelque chose.

Savoir quelque chose de science certaine, d'une certaine science, le savoir d'une façon tout à fait sûre. Mme de Guénéme me dit qu'elle savait de science certaine que le cardinal.

Parler de quelque chose de science certaine, en parler comme parfaitement informé.

De notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, ancienne formule des édits et déclarations du roi. L'arbre de la science du bien et du mal, l'arbre du paradis terrestre dont Dieu avait interdit les fruits à Adam.

2. Ensemble, système de connaissances sur une matière.

Science de raisonnement, science dans laquelle les vérités pourront être obtenues par le seul raisonnement, en partant de données admises, d'axiomes, de principes primitifs.

3. Savoir qu'on acquiert par la lecture et par la méditation.

Demi-science, science imparfaite, superficielle, bornée.

4. Terme de théologie. Science de simple intelligence, faculté par laquelle Dieu se connaît lui-même. Science de vision, celle qui fait connaître toutes les choses à l'être suprême. Science moyenne, celle par laquelle Dieu apprécie les conséquences de telle ou telle cause. La science infuse, celle qui vient de Dieu par inspiration, ou qu'on nous suppose donnée par la nature. Familièrement. Il croit avoir la science infuse, se dit d'un homme qui se croit savant sans avoir étudié.

5. Connaissance de certaines choses utiles à la conduite de la vie, à celle des affaires.

6. Science du monde.

7. La science du cœur, la connaissance des sentiments..

Dans un sens analogue.

8. Terme de beaux-arts. Se dit de tout ce qui peut se réduire en règles ou en préceptes.

9. Terme de marine. Ligne de science, ligne qui marque la limite supérieure du doublage en cuivre de la carène.

10. Toute-science, voy. TOUTE-SCIENCE, à son rang. SCIENCE, ART Au point de vue philosophique, ce qui distingue l'art de la science, c'est que la science ne s'occupe que de ce qui est vrai, sans aucun souci de ce qui peut être utile ; et que l'art s'occupe seulement de ce qui peut être utile et appliqué. L'agriculture est un art qui s'appuie sur diverses sciences : l'histoire naturelle, la géologie, la chimie. à un autre point de vue, la science consiste surtout dans la théorie, l'abstraction ; et l'art, dans l'application, la pratique. La rhétorique est la science qui traite de l'art qu'on appelle l'éloquence. XIe s.

11. Science abstraite, science considérée indépendamment de ses applications, dans le langage de la philosophie positive, qui en compte six : la mathématique, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie et la sociologie (COMTE, Système de philosophie positive). On dit quelquefois en ce sens science pure. »

Source : Dictionnaire Le Littré en ligne

<http://francois.gannaz.free.fr/Littré/xmllittré.php?rand=&requete=science&submit=Rechercher>

- « Gén. Chez les Grecs, *epistémè* (science) s'oppose d'abord à *doxa* (opinion) : elle est la connaissance universelle et nécessaire reposant sur des principes théoriques. Elle se distingue en outre de la *technè* (technique, savoir pratique) : elle est connaissance théorique et désintéressée. Cependant, la séparation des domaines de la science et de la technique ne se vérifie guère aujourd'hui. En effet, la technique est plutôt, pour nous, application des connaissances scientifiques, qui, elles-mêmes, progressent grâce à son développement : ainsi, le microscope électronique a permis, entre autres, un essor considérable de la virologie. Au sens contemporain, science et technique se conjuguent plus qu'elles ne s'opposent. Epist. Connaissance discursive établissant des rapports nécessaires entre les objets d'un langage (sciences formelles, logique), entre les phénomènes physiques (sciences physiques), autorisant dans ce cas la prévision, ou entre les faits humains (sciences humaines). »

Source : Lexique de philosophie par Alain Graf et Christine Le Bihan.

SECURITE SOCIALE

« Ensemble des mesures législatives et administratives qui ont pour objet de garantir les individus et les familles contre certains risques, appelés risques sociaux, ensemble des organismes administratifs chargés d'appliquer ces mesures. »

SENS

- 1. « Appareil qui met l'homme et les animaux en rapport avec les objets du dehors par le moyen des impressions que ces objets font directement sur lui. Les cinq sens de nature. Il y a cinq sens, le toucher, le goût, l'odorat, l'ouïe et la vue.
2. Sens musculaire, nom donné improprement, puisqu'il n'y a pas d'appareil propre pour cette sensation, au sentiment de l'action des muscles, à la fatigue, etc. Sens de la douleur, nom quelquefois donné, mais improprement, au phénomène physiologique qui a reçu le nom de douleur.
3. Sens interne, nom sous lequel on désigne la faculté qu'a le cerveau de percevoir une foule de modifications produites, dans l'intérieur même de l'organisme, par le jeu plus ou moins régulier des viscères. Sens interne, perception de certains rapports esthétiques ou moraux.
4. Sixième sens ou sens général, synonyme de sens interne. Sixième sens se dit quelquefois pour conscience.
5. Sens moral, synonyme de conscience.
6. Sens pratique, habileté qui paraît instinctive et qui résulte effectivement de beaucoup d'expérience jointe à beaucoup de jugement. Le sens pratique d'un médecin.
7. Au plur. Concupiscence, sensualité, plaisir de l'amour-propre. Les plaisirs des sens.
8. Terme de dévotion. Mortifier ses sens, se priver des plaisirs des sens, s'imposer diverses macérations. Familièrement. Avoir des sens, être porté aux plaisirs de l'amour. ar extension, la faculté de sentir en général.
9. La faculté de comprendre les choses et d'en juger sainement.
10. Le bon sens, la saine et droite raison.
Être dans son bon sens, jouir de la plénitude des facultés intellectuelles.
11. Sens commun, l'intelligence et la lumière ordinaire avec laquelle naissent la plupart des gens.
12. En une autre acception, sens commun, s'est dit quelquefois de la concentration de toutes les impressions et de toutes les idées.
13. Sens froid, calme et fermeté. On dit de même façon : sens rassis.
14. Sens réprouvé, voy. RÉPROUVÉ.
15. Avis, opinion.
16. Il s'est dit pour idée, pensée.
17. Signification, manière de comprendre.
Sens par extension, sens différent du sens propre, mais sans être métaphorique.
Faux sens, erreur commise dans une traduction ; c'est moins que le contre-sens, mais c'est à côté du sens de l'original.
18. Ce qui fait la solidité du discours.
19. Manière, façon, par extension d'acception, de signification.
Tourner quelqu'un de tous les sens, le questionner de toute façon pour lui faire avouer quelque chose.
20. Un des côtés d'une chose, par extension de manière, façon. On a mis cette étoffe du mauvais sens. 21. Direction.
22. À contre-sens, voy.. *Qui perd le sien perd le sens.* SENS, ACCEPTION. Sens diffère d'acception en ce qu'il a plus d'étendue. On dit : le sens d'un mot et le sens d'une phrase ; mais on dit seulement : l'acception d'un mot, sans pouvoir dire l'acception d'une phrase. »

Source : Dictionnaire Le Littré en ligne

<http://francois.gannaz.free.fr/Littré/xmlittré.php?rand=&requete=sens&submit=Rechercher#var10>

- « Mot qui rencontre en français trois grandes acceptations bien distinctes : soit il désigne toutes sortes de facultés de sentir ou juger (1), soit il est syn. de signification (2), soit il évoque simplement l'orientation d'un mouvement (3).

- (1) Terme équivoque qui désigne aussi bien la faculté d'éprouver des sensations (les cinq sens), les sens comme organes récepteurs, la faculté de connaître intuitive (sens intime ou sens intérieur sont alors parfois syn. de conscience), le jugement (comme dans l'expression usuel « à mon sens »), par suite le bon jugement (le bon sens, syn. de raison, ou sens commun), mais aussi le sens moral (la faculté innée de reconnaître intuitivement le bien et le mal, la conscience morale en tant que pouvoir d'appréciation ou de discernement) ;
- (2) D'abord, intention de celui qui parle ou agit (ce qui veut dire ou se propose de faire, sens d'une phrase ou d'une démarche), puis valeur objective d'un signe, telle qu'elle est fixée par l'usage ou par une convention (acceptation d'un terme).

(3) Syn. de direction dans le langage courant (le sens des aiguilles d'une montre). Or, pour l'homme, la question de la signification et de l'orientation se recoupe souvent : ainsi quand nous cherchons à déterminer le sens de notre existence, nous nous demandons à la fois, quelle est sa finalité (en vue de quelle fin agissons-nous ?) et quelle signification lui donner (pourquoi ma vie vaut-elle la peine d'être vécue ?). Les existentialistes ont montré que c'est mon projet (la direction que je lui insuffle librement) qui donne sens à ma vie, qui fait qu'elle signifie quelque chose. De même, la question du sens de l'Histoire pose le double problème de sa direction et de sa signification, c'est-à-dire pour les philosophes modernes celui de sa finalité. »
Source : Lexique de philosophie par Alain Graf et Christine Le Bihan.

SENSIBILITE

- 1. « Qualité de sentir, c'est-à-dire propriété dévolue à certaines parties du système nerveux, par laquelle l'homme et les animaux perçoivent les impressions soit faites par les objets du dehors, soit produites à l'intérieur.
2. Sensibilité organique, expression encore fréquemment employée mais tout à fait abusive, par laquelle on désigne l'aptitude des éléments anatomiques à s'assimiler certains principes immédiats et leur inaptitude à en assimiler d'autres.
3. Il se dit de la susceptibilité à l'impression des choses morales.
4. Sentiments d'humanité, de pitié, de tendresse.
5. Terme de physique. Grande justesse d'un instrument qui le rend capable d'indiquer les différences les plus légères. Sensibilité d'une balance. Sensibilité de la main, qualité par laquelle le cavalier sent immédiatement si les rênes produisent l'effet nécessaire.
6. Fig. Qualité d'être senti, c'est-à-dire caractère sensible, matériel.
7. Fig. Se dit de la régularité avec laquelle un marché, une bourse obéissent aux plus légères différences. »
Source : Dictionnaire Le Littré en ligne
<http://francois.gannaz.free.fr/Littré/xmlittré.php?rand=&requete=sensibilit%E9&submit=Rechercher>

- Gén. « Il faut bien distinguer le sens strictement physiologique selon lequel la sensibilité désigne la capacité de l'organisme à réagir d'une manière déterminée à des excitations, du sens usuel du terme signifiant la capacité à s'émouvoir facilement, et surtout du sens philosophique du mot, utilisé, afin d'éviter toute équivoque, pour désigner notre capacité à recevoir des impressions par opposition à l'entendement qui les comprend.
Crit. Ainsi, Kant caractérise d'abord la sensibilité par sa passivité, c'est-à-dire sa réceptivité, par le fait qu'elle fournit à l'entendement le « divers sensible » qu'il va ordonner et lier par ses concepts. Alors que l'entendement est la faculté des règles, la sensibilité est selon Kant la faculté des intuitions par laquelle des choses nous sont données. On peut d'ailleurs aussi bien traduire dans l'œuvre de Kant *Sinnlichkeit*, qui est rendu sensible en français par sensibilité, par sensation et intuition sensible. »
Source : Lexique de philosophie par Alain Graf et Christine Le Bihan.

SMS

« Le short message service (« service de messages courts ») est plus connu sous l'acronyme SMS. Le terme français est minimessage.
Bien qu'à l'origine non destiné à cela, le minimessage est devenu un moyen de transmettre des messages écrits de petite taille (entre 70 et 160 caractères suivant la langue utilisée) entre téléphones portables très populaire chez les jeunes Européens. »
Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Short_message_service

TELE APPRENTISSAGE

« Le télé apprentissage est défini comme un processus d'acquisition d'informations, de construction de connaissances et de développement de savoir-faire et d'habiletés, qui se réalise dans un environnement informatisé supporté par des réseaux, par l'intermédiaire d'interactions avec le système ou d'échanges interpersonnels répartis dans le temps et l'espace. »
Source : <http://www.liceftel.uqubec.ca/portfolio/definitions.html>

TELECONFERENCE

« Conférence dans laquelle plus de deux interlocuteurs sont répartis dans des lieux reliés entre eux par de moyens de télécommunications. »
Source : Le Petit Larousse illustré, éd. 2004

TELE FORMATION

« La télé formation représente la vision du télé apprentissage du point de vue de la formation, notamment de la formation en milieu de travail. »

Source : <http://www.liceftel.uqubec.ca/portfolio/definitions.html>

TELETRAVAIL

« Forme de travail à distance dans laquelle le salarié utilise, depuis son domicile, des outils informatiques et de télécommunication pour communiquer avec son entreprise. »

Source : Le Petit Larousse illustré (éd. 2004)

TRAITE DE MAASTRICHT

Naissance

« Le traité sur l'Union européenne (TUE), signé à Maastricht le 7 février 1992, est entré en vigueur le 1er novembre 1993. Ce traité est le résultat d'éléments externes et internes. Sur le plan externe, l'effondrement du communisme en Europe de l'Est et la perspective de la réunification allemande ont conduit à l'engagement de renforcer la position internationale de la Communauté. Sur le plan interne, les États membres souhaitaient prolonger les progrès réalisés par l'Acte unique européen à travers d'autres réformes.

Ces éléments ont conduit à la convocation de deux conférences intergouvernementales, l'une pour l'UEM et l'autre pour l'union politique. Le Conseil européen de Hanovre des 27 et 28 juin 1988 a confié à un groupe d'experts présidé par Jacques Delors la tâche de préparer un rapport proposant les étapes concrètes qui mèneraient à l'union économique. Le Conseil européen de Dublin du 28 avril 1990, sur la base d'un mémorandum belge sur la relance institutionnelle et d'une initiative franco-allemande invitant les États membres à considérer l'accélération de la construction politique de l'Europe, a décidé d'examiner la nécessité de modifier le traité CE pour progresser dans la voie de l'intégration européenne.

C'est le Conseil européen de Rome des 14 et 15 décembre 1990 qui a finalement lancé les deux conférences intergouvernementales. Les travaux ont abouti un an après au sommet de Maastricht des 9 et 10 décembre 1991.

Objectifs

Avec le traité de Maastricht, l'objectif économique original de la Communauté, c'est-à-dire la réalisation d'un marché commun, est clairement dépassé et la vocation politique s'affiche.

Dans ce cadre, le traité de Maastricht répond à cinq objectifs essentiels:

- le renforcement de la légitimité démocratique des institutions;
- l'amélioration de l'efficacité des institutions;
- l'instauration d'une union économique et monétaire;
- le développement de la dimension sociale de la Communauté;
- l'institution d'une politique étrangère et de sécurité commune. »

Source : EUROPA, le portail de l'Union européenne

http://europa.eu/scadplus/treaties/maastricht_fr.htm

USB

« L'Universal Serial Bus (USB) est un bus qui permet de connecter des périphériques externes à un ordinateur (hôte dans la littérature USB). Il supporte 127 périphériques simultanés. Le bus supporte les branchements et débranchements à chaud, fournit l'alimentation électrique des périphériques. La version 1.1 du bus peut communiquer dans deux modes : lent (1,5 Mbit/s) ou rapide (12 Mbit/s). »

Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/USB>

VIEILLISSEMENT/ CATEGORIES DE VIEILLISSEMENT

- 1. « État de ce qui vieillit, acheminement à la vieillesse. Le vieillissement commence à se faire sentir.
2. Fig. État de ce qui devient suranné. Le vieillissement d'un mot.
3. Action de faire vieillir. Le vieillissement artificiel des vins. XVIe s. »

Source : Dictionnaire Le Littré en ligne

<http://francois.gannaz.free.fr/Littré/xmlittré.php?rand=&requete=vieillissement&submit=Rechercher>

- « Le vieillissement est un processus de dégradation physique alliée à un développement psychique. "Si jeunesse savait et si vieillesse pouvait".

Introduction

Le vieillissement est un phénomène "polysystémique" d'interactions complexes par la "diversité" des niveaux physique, psychique et culturel et par la "variété" de composantes à chaque niveau. La complexité est dans de multiples boucles de rétroaction, de la neurologie à l'endocrinologie au seul niveau physique, du social au psychologique au seul niveau psychique, des valeurs et significations au seul niveau culturel de l'anthropologie.

Pour une intelligibilité complète et profonde de ce phénomène du vieillissement, une approche écosystémique consiste à s'éloigner pour mieux percevoir, à relier pour mieux comprendre et à situer pour mieux agir. Le vieillissement présente une perspective plus large et plus globale que la simple gérontologie et son versant médical de la gériatrie, dans l'étroitesse d'un point de vue élémentariste et simpliste de l'arbre isolé et disjoint de la forêt, elle-même isolée et disjointe de sa niche écologique de faune et flore d'une biosphère dépendante de la lithosphère qui oriente et délimite les possibilités de survie, de développement et de reproduction des composantes de la biosphère.

Généralités

Peut-être plus qu'avec les chimpanzés, les humains partagent avec les macaques une proche parenté biologique et sociale. Le docteur Donald Price a rassemblé à l'Université Johns Hopkins de Baltimore, MD, une colonie de macaques les plus âgés connus, dans leur trentaine, qui, en termes humains feraient de vénérables nonagénaires. Chaque jour, ces animaux sont soumis à la surveillance médicale pour découvrir les bases biologiques des comportements anormaux qui peuvent survenir chez des sujets âgés. Aucun animal ne suit une trajectoire identique à celle d'un autre dans la détérioration des activités avec l'âge.

Il s'agit, bien entendu, des conditions expérimentales et d'observation parfaitement éloignées des conditions de vie "naturelles" de ces sujets. Mais, les études de Jane Goodall sur le comportement social des chimpanzés, dans leurs conditions "naturelles" de vie, sont difficilement praticables dans les études biologiques du comportement. D'autre part, les exigences des études sociales sont différentes de celles des études biologiques. Les études de Hans Selye sur les processus biologiques du stress ne débordent pas sur l'étiologie sociale de ce stress et demeurent, néanmoins, les fondements organiques de cette atteinte. Chez les humains, on observe aussi bien des personnages âgés débordant d'activités brillantes comme: Pablo Picasso, Konrad Adenauer, George Bernard Shaw, Golda Meir et bien d'autres encore, que des personnages âgés complètement égarés.

Selon les cultures, les unes valorisent la vieillesse et les autres la méprisent. Les "trésors nationaux vivants du Japon", constitués par des personnes âgées honorées par l'excellence exceptionnelle de leurs arts dont elles sont les gardiennes, témoignent de cette valorisation qui va jusqu'à la vénération, de leur vivant. Avec l'allongement de l'espérance de vie et l'inversion de la pyramide démographique, le vieillissement est devenu un sujet, socialement, politiquement et biologiquement, plus préoccupant. La gérontologie biologique et sociale est en plein essor. Dans le vieillissement, on distingue l'âge chronologique, l'âge biologique et l'âge mental, c'est-à-dire l'état-civil, le cerveau et l'esprit.

Le déclin des activités physiques et mentales se remarque principalement par une plus grande lenteur qui, recadrée, pourrait révéler une autre "réalité" d'un comportement réfléchi et précautionneux, à la suite des expériences acquises au cours de la vie et des confusions, déjà signalées par Ernest Hemingway, entre "action" et "agitation", souvent commises par des néophytes dans l'inexpérience et l'enthousiasme des découvertes. Le premier aspect est peut-être la dégradation continue de cent milliards de neurones à la naissance. Le poids du cerveau diminue, graduellement et sûrement, d'environ 10%, durant toute la vie, par la mort des neurones qui ne se produit pas au même rythme et aux mêmes régions chez toutes les personnes. Cette perte a lieu surtout dans les couches externes associatives, laissant les parties internes intactes, responsables des actes réflexes qui ne dépendent pas de l'apprentissage.

Elle se situe principalement dans le cortex cérébral, responsable de la motricité, la pensée et les sens. Mais, la perte du poids cérébral, avec l'âge, est moins signifiante et significative que l'appauvrissement en qualité et en quantité des connexions neuronales ou synapses qui permettrait à un neuropathologiste, dans sa dissection et son observation, de déterminer l'âge, à partir de la richesse en synapses. La plasticité ou labilité des synapses signifient que ces connexions neuronales se font, se défont et se refont à l'usage et à n'importe quel âge. Le cheval de bataille de Jean-Pierre Changeux est cette "plasticité synaptique" où les circuits neuraux se font par des activités d'apprentissage et se défont par inactivité. C'est un dispositif qui s'use quand on ne s'en sert pas.

Le docteur William T. Greenough, professeur de psychologie et président du programme de biologie du cerveau et du comportement à Champaign-Urbana en Illinois, a suggéré que la structure et la fonction cérébrales d'une personne reflètent en tous points de vue l'équilibre des interactions entre la croissance et la dégénérescence. Avec l'âge, la dégénérescence emporte sur la croissance. Mais, les expériences de

Greenough sur l'Animal et sur l'Homme montrent aussi qu'en augmentant la complexité de l'environnement et l'intérêt du sujet pour cet environnement, la complexité cérébrale de ce sujet augmente aussi bien chez les personnes que chez les rats.

Neurologie du vieillissement

Jean-Pierre Changeux a résumé et condensé les résultats de ces expérimentations sous la forme de la "labilité synaptique" et de la "stabilisation sélective" des synapses, dans l'apprentissage, au cours du développement qui peut se poursuivre jusqu'à un âge extrêmement avancé à travers les intérêts et les activités du sujet vieillissant.

la labilité synaptique et la stabilisation sélective s'appuient sur la création de nouveaux circuits et la destruction d'anciens circuits inutilisés ou peu utilisés, dans le "câblage" (Jean-Pierre Changeux & Antoine Danchin, pp. 58-88, "Apprendre par stabilisation de synapses en cours de développement", dans "Le Cerveau humain", tome 2 de la série "L'UNITÉ DE L'HOMME", sous la direction d'Edgar Morin et de Massimo Piatelli/Palmarini, Seuil, Paris, 1974), selon que l'on adopte le modèle de l'horloge newtonienne ou celui de l'ordinateur qui s'auto-organise, à la limite, en "recâblant" les circuits de sa configuration, au besoin, à partir des composantes disponibles ou prises des circuits inutilisés ou peu utilisés. Ce qui signifie, en termes pratiques, que la compétence intellectuelle et physique soit ce qui s'use quand on ne s'en sert pas.

Plus nous apprenons et plus nous nous activons, plus les synapses se forment et se stabilisent à partir des neurones disponibles qui se trouvent en surabondance dans le cerveau. Les neurosciences désignent cette surabondance sous le nom de "redondance" où la moitié, environ, des neurones d'un groupement opérationnel ne sont pas utilisés et leur disparition n'affectera pas le fonctionnement de ce groupement, en refaisant de nouveaux circuits neuronaux par "recâblage" des synapses. La cybernétique et l'informatique, au départ, ont tenté d'imiter la structure et le fonctionnement du cerveau et, ensuite, deviennent le modèle ou la représentation de ce cerveau. Le poids cérébral est de l'ordre quantitatif du contenu, tandis que la richesse en synapses est de l'ordre qualitatif de la forme. L'accent sur le poids cérébral est représentatif de la conception de l'univers en termes d'objets, tandis que celui sur la richesse en synapses l'est de celle d'un univers en termes de relations.

Cette différence des conceptions de l'univers a de graves incidences théoriques et pratiques dans l'interprétation du vieillissement et l'intervention sur le vieillissement, c'est-à-dire sur son étiologie et sa thérapeutique. En mettant l'accent sur les synapses dans le vieillissement, on peut sortir du niveau organique de la neuropsychologie pour aborder les niveaux social et culturel de la psychologie sociale et de la psychologie communautaire. Greenough a dit qu'on peut arrêter et même inverser le processus de dégradation du cerveau chez les humains et chez les rats par des activités nombreuses, diverses et variées où le cerveau s'use lorsque l'on ne s'en sert pas. Dans la formalisation en mathématique et en thermodynamique, Ilya Prigogine (1947, p. 16) a déjà montré cet arrêt et cette inversion du processus entropique* de dégradation où la variation entropique peut être scindée en deux parts. La partie objectale de l'univers est soumise à la loi de la conservation et de la dégradation de la matière-énergie, tandis que la partie relationnelle ne l'est pas. Prigogine a ensuite importé ce processus dual de dégradation-croissance (entropie-négentropie) en biologie avec un article "La thermodynamique de la vie", dans la revue "La Recherche" (vol. 3, no. 24, pp. 547-562, juin 1972).

Pour sa part, le docteur Peter Davies du département de pathologie au collège de médecine Albert Einstein à New York ne croit pas qu'il y ait un rapport entre les capacités intellectuelles et l'état du cerveau, dans le vieillissement. Il dit avoir été frappé par la similarité entre des cerveaux des personnes âgées d'environ quatre vingt dix ou nonante ans et ceux des personnes dans la vingtaine. Il dit ne pas avoir de preuve, en macroanatomie, à l'effet que seul l'âge affecte l'esprit dont le cerveau est le substrat matériel nécessaire et insuffisant. Il s'agit de cerveaux normaux et sains, mais la redondance et la plasticité peuvent être compromises par des maladies.

Les manifestations de désorientation, de gaucherie, d'absence, d'amnésie de différentes formes ou d'irrationalité recouvrent le terme de "démence sénile" décrite par les docteurs Robert Terry et Robert Katzman comme une "dégénérescence mentale progressive des fonctions cognitives et mnésiques d'où résulte l'inaptitude à exhiber des activités courantes de la vie quotidienne chez les personnes âgées".

La cognition, définie par le docteur Marian Perlmutter, gérontologue à l'Université du Michigan, comprend non seulement la mémoire, mais aussi les intelligences conceptuelle, pratique et sociale qui s'expriment sous forme de raisonnement, de prise de décision et de contacts sociaux dans les domaines courants de la vie quotidienne. La "démence sénile" n'est pas seulement la forme extrême du vieillissement, mais une symptomologie complexe de nombreuses maladies variées et diverses, comme la dépression et l'agressivité. Des études modernes sur la "démence sénile" datent du tournant de ce siècle, lorsque Aloïs Alzheimer, un psychiatre de l'Université de Breslau, a identifié une maladie qui porte son nom, maintenant. Une maladie

dégénérative, progressive et irréversible qui érode sûrement et graduellement toutes les fonctions mentales.

Elle est caractérisée par une perte accélérée de neurones et d'autres modifications cérébrales qui laissent le cerveau rétréci comme un fruit sec. La discussion précédente sur les neurones et les synapses et sur l'entropie et la négentropie s'applique aussi à la maladie d'Alzheimer qui représente de 50% à 60% des cas de "démence sénile", dont un autre 20% environ est attribuable à des accidents cérébrovasculaires et le reste à de grandes variétés et diversités de facteurs organiques, sociaux et culturels, comme les dépressions, les avitaminoses, les affections thyroïdiennes et les effets secondaires de certaines médications. Certaines formes sont réversibles et guérissables et d'autres ne le sont pas. Habituellement, la perte de mémoire est le premier symptôme de la maladie d'Alzheimer, mais elle est aussi le premier signe d'un désintérêt pour ce qui s'est passé et pour ce qui se passe "ici et maintenant", dans l'entourage d'une personne et à l'intérieur d'elle-même.

Quant à la mémoire, dans ses différentes formes, d'une part, il faut compter avec le phénomène des prédictions qui se réalisent d'elles-mêmes et, d'autre part, avec le phénomène d'une fonction qui se dégrade lorsque l'on n'en fait pas appel souvent et où les circuits neuronaux se défont par inactivité ou au profit d'autres circuits plus actifs. Le phénomène des prédictions qui se réalisent d'elles-mêmes est celui où à force de croire à sa prochaine perte de mémoire et d'en avoir peur, la personne arrive à la perdre effectivement. Ce phénomène des prédictions qui se réalisent d'elles-mêmes trouve son exemple illustratif biomédical dans l'effet placebo.

Cette maladie d'Alzheimer est progressive et se développent de nombreuses dysfonctions cognitives, absences, désorientations spatiales et temporelles, dépressions, variations d'humeur et de personnalité, et dégradations physiques jusqu'au point où la personne atteinte devient incapable de s'occuper d'elle-même, comme un retour à l'état de nourrisson. La majorité des cas de démence sénile du type d'Alzheimer se présente à la fin de la soixantaine et de la soixante-dixaine ou septantaine. Des formes précoces de cette démence sénile peuvent survenir avant et se développent très rapidement. Comme il n'existe pas de tests de laboratoire pour confirmer la présence de la maladie d'Alzheimer, le diagnostic se fonde uniquement sur une combinaison de symptômes ou de manifestations, en excluant d'autres sources possibles de ces manifestations et sur les incapacités progressives et de plus en plus nombreuses que présentent la personne. Un diagnostic certain ne peut se faire que par autopsie: l'encéphale est atrophié, ce que l'on peut observer par des techniques d'imagerie médicale des tomoscintillographies, et les neurones sont remplis de "fibres noires" appelés "enchevêtrements fibrillaires", comme les angiomes sont des enchevêtrements de vaisseaux sanguins qui se mettent en pelote d'entrelacements. Les "grains de beauté" sont des angiomes souscutanés; les angiomes peuvent se situer partout et sont congénitaux (c'est-à-dire de naissance), mais peut-être pas héréditaires.

On ne connaît pas encore l'étiologie de la maladie d'Alzheimer où l'un des membres d'une fratrie gémellaire monozygote peut l'avoir et l'autre pas. Mais, il semble avoir un facteur génétique difficile à trouver à cause des manifestations tardives, de telle manière qu'une personne peut avoir cette maladie et mourir avant qu'elle se déclare. De nombreuses questions sont restées sans réponses sur l'héritabilité, de quelque forme, de cette maladie et sur les facteurs et les conditions qui activent le gène responsable de cette maladie, s'il existe. La connaissance des conditions et des facteurs qui activent cette prédisposition à cette maladie est d'une grande importance pour prévenir et retarder son occurrence.

L'étape suivante à la découverte du gène défectueux serait de trouver des thérapies géniques pour le corriger et surtout pour prévenir et retarder son activation, selon le docteur Peter Davies qui, pour cela, a organisé une banque de cerveaux des personnes atteintes de cette maladie, pour l'Association de la maladie d'Alzheimer, à des fins d'étude. En plus des études génétiques, les neurosciences se tournent vers la possibilité d'un virus à action retardée dont l'effet ne se fait sentir que quelques décennies après, de tels virus manifestent leur présence dans quelques cas de démence sénile. Le neurologue Carleton Gajdusek a reçu le prix Nobel pour la découverte de tels virus. Reliée à l'origine virale, l'idée du déclenchement de la maladie d'Alzheimer par affaiblissement du système immunitaire fait son chemin pour interpréter l'action retardée des virus dont l'effet ne se manifeste que plus tard. Les virus qui ont établi une tête de pont depuis longtemps dans le cerveau ne peuvent s'activer qu'au moment où les défenses du système immunitaire sont faibles.

Endocrinologie du vieillissement

La synthèse des neurotransmetteurs est une direction prometteuse de recherches, parce qu'il est connu que des personnes qui souffrent de la maladie d'Alzheimer présentent un déficit de 60% à 90% des enzymes qui synthétisent l'acétylcholine, un neurotransmetteur important dans les dispositifs en rapport avec la mémoire. À l'autopsie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, les cerveaux présentent

des pertes de neurones du noyau basal de Meynert allant jusqu'à 90%, une toute petite partie du frontal qui envoie ses terminaisons nerveuses vers de larges et diverses surfaces du cortex cérébral. Ces neurones perdus produisent l'acétylcholine et leur perte explique le déficit de ce neurotransmetteur. Comme les instruments d'un orchestre qui contribuent à une symphonie, de nombreuses substances chimiques contribuent à l'orchestration du cerveau et de l'esprit humains, dans la seule partition de la chimie du cerveau et au seul niveau organique du comportement humain auquel il faut ajouter les niveaux social et culturel.

Le déficit de certains neurotransmetteurs suggère la perte des neurones qui les produisent, est située dans des régions stratégiques. Le professeur Alan Davison, de l'Hôpital National Queen Square de Londres, croit que beaucoup de changements de comportement associés avec le vieillissement normal et avec les maladies de la vieillesse viennent de la détérioration des neurones des zones spécifiques du cerveau. Il s'est focalisé sur l'hippocampe où la perte des cellules productrices d'acétylcholine affecte la mémoire et celle-ci affecte à la suite les fonctions cognitives et les différentes formes de l'intelligence. En plus de l'hippocampe, il a étudié d'autres régions du cerveau, comme le cortex cérébral qui, avec l'âge, perd plus de neurones que les parties internes du cerveau qui gouvernent plus les fonctions végétatives.

La perte des neurones est d'environ 50% sur le cortex et affecte la production de noradrénaline et par la suite l'humeur et d'autres manifestations comportementales. Une perte de neurones, due au vieillissement, dans des parties maîtresses du cerveau peut produire des grands effets dans le comportement humain, sans commune mesure avec la petitesse de ces parties atteintes. Que l'on songe à la mémoire dans de nombreux aspects du comportement humain où il n'y a pas de communication sans mémoire, quelque soient la signification et le niveau que l'on donne au terme de communication. Ces parties sont maîtresses parce qu'elles maintiennent le fonctionnement optimal d'autres parties du cerveau. Ces pertes de neurones producteurs de neurotransmetteurs et le déficit consécutif de ces neurotransmetteurs peuvent être compensées artificiellement par des médications appropriées risquées en injections intracrâniennes jusqu'aux régions cérébrales mises en cause et des chirurgies lourdes de greffe de tissus cérébraux provenant des foetus pour prévenir ou arrêter des détériorations en chaîne d'autres parties du cerveau.

Ceci est peut-être du ressort de la fiction scientifique (Science Fiction) et de la bioéthique. Des neurotransmetteurs, les études se tournent vers les hormones où, depuis longtemps, les neurosciences ont supposé le stress comme un agent important du processus de vieillissement. Le docteur Robert Sopolosky, du département des sciences biologiques à l'Université Stanford, s'est penché sur les hormones reliées au stress: les glucocorticoïdes, sécrétées par les glandes adrénales, sont absolument critiques pour le corps afin de sortir d'un état d'urgence, mais "trop de ces substances le rendent malade", dit Sopolosky qui a découvert que leur action prolongée et chronique tue les neurones, ceux de l'hippocampe, en particulier, chez une personne âgée. Après des expérimentations en laboratoire sur les cellules et sur les animaux, Robert Sopolosky s'est tourné vers des groupes de primates en Afrique Orientale où des babouins de haut rang, dans la hiérarchie sociale du groupe, sont moins soumis au stress que ceux des rangs inférieurs. Les premiers ont des réponses plus efficaces au stress que les deuxièmes. Les tests biologiques ont montré que les animaux des rangs inférieurs sont sous un stress chronique qui conduit à une surproduction d'hormones glucocorticoïdes et qui affecte leur pression artérielle, leur niveau de cholestérol et leur système immunitaire.

Mais, Sopolosky n'a pas montré l'effet sur le cerveau. Alors, Sopolosky a trouvé que le facteur le plus important de stress psychologique soit: la perte de contrôle et de prédiction des événements qui est un élément crucial dans le stress prolongé et chronique et, par la suite, affecte le vieillissement et tous les processus physiques et mentaux. Comme personne n'est omniscient et omnipotent pour prédire et contrôler tous les événements, Sopolosky suggère, alors, en termes humains, de changer la perception de ces événements, c'est-à-dire de leur attribuer d'autres valeurs et d'autres significations.

En exemple illustratif, la lenteur physique et mentale des personnes âgées pourrait être interprétée comme une prudence et une sérénité plus grandes, en contraste à la témérité et à l'agitation enthousiaste des plus jeunes.

Pour départager l'inné de l'acquis, les études sur le vieillissement se portent sur des paires gémellaires monozygotes où les deux membres, partageant le même bagage génétique, sont séparés à la naissance et ont grandi séparément. Un projet conjoint entre l'Université du Colorado et l'Institut Karolinska de Stockholm s'attache à ces études du vieillissement sur ces paires gémellaires, particulièrement, pour identifier les influences génétiques et environnementales dans les réponses des personnes âgées aux médications. La population étudiée comprend plus de sept cents paires gémellaires monozygotes. Par la suite et pour enrichir ces études, des paires gémellaires monozygotes, dont les membres ont grandi et vécu ensemble, ont été ajoutées. Jerald McLearn, alors professeur à l'Université du Colorado et maintenant à l'Université de

Pennsylvanie, et ses collaborateurs ont trouvé les influences génétiques qui s'exercent avec la même intensité depuis la jeunesse jusqu'à la vieillesse, en ce qui concerne le "tempérament", la "personnalité" et les facteurs de santé.

McClearn a attiré l'attention sur les promesses de la génétique moléculaire qui a montré l'activation et la désactivation des gènes durant toute la vie, où les gènes en action ne sont pas les mêmes à différentes périodes de la vie. Il s'agit d'une "partition à deux voix", celle de la génétique et celle de l'environnement. Collègue de McClearn, le docteur Nancy Pedersen de l'Institut Karolinska dit que ces études sur le vieillissement auprès des couples gémellaires monozygotes permettraient de mieux situer les influences génétiques et environnementales et de mieux intervenir sur le vieillissement par des médications et par l'enrichissement du milieu social de vie et des activités de la personne âgée elle-même, où l'esprit et le corps s'usent davantage lorsque l'on ne s'en sert pas.

Catégories de vieillissement

Avec l'état-civil, le cerveau et l'esprit, nous avons trois ordres de vieillissement:

1 - le vieillissement symbolique donné par le calendrier dont le repérage diffère d'une culture à une autre où, seulement, dans l'Occident des trois grandes religions révélées, le nouvel an chrétien, hébraïque et musulman ne survient pas au même instant et où dans la seule chrétienté existent le calendrier julien et le calendrier grégorien;

2 - le vieillissement physique du cerveau avec la perte des neurones et l'appauvrissement en synapses dans le déroulement "normal", c'est-à-dire sans maladies;

3- le vieillissement imaginaire ou psychologique des perceptions, c'est-à-dire des attributions de sens (comme orientation, pertinence et signification) au vieillissement.

Approche écosystémique au vieillissement

Quelque soit l'ordre, le vieillissement pose la problématique du temps qui relie les divers niveaux et les différents champs des interrogations et des interventions sur le comportement humain. Dans le cadre des structures dissipatives de la dégradation entropique des systèmes physiques chez Ilya Prigogine, le temps du vieillissement est fluctuations et créations d'ordre et de désordre, d'activation et de désactivation des gènes et des virus, de changements et de bifurcations où le développement est une variation quantitative du plus-ou-moins de la même chose, tandis que l'évolution est une variation qualitative d'une "chose" en d'autres "choses" des morphogénèses, des transformations et des métamorphoses. Dans le vieillissement au niveau organique, la perte des neurones est une variation quantitative, tandis que l'appauvrissement en synapses ou connexions nerveuses est une variation qualitative. Dans les discussions précédentes, nous avons vu que cet appauvrissement en synapses soit peut-être représentatif de l'appauvrissement psycho-affectif et social où le vieillissement est relié à moins d'intérêt pour les activités physiques et intellectuelles et à moins de relations sociales.

Le docteur Brian L. Mishara, professeur de psychologie communautaire à l'UQAM (Université du Québec à Montréal) et son collègue Robert G. Riedel de la Southwest State University au Minnesota ont étudié le vieillissement en termes chronologique, physico-biologique, psycho-affectif et social (Brian L. Mishara & Robert G. Riedel, 1984, pp. 12-26, "Le vieillissement", PUF, Paris.). L'âge chronologique est, d'une part, relié à l'horloge biologique et, d'autre part, est déterminé par l'état-civil, dans l'attribution légale, sociale et politique des caractéristiques et propriétés à chaque période de la vie, telle que l'enfance, l'adolescence, la maturité et la vieillesse, dans le but premier de déterminer le degré de responsabilité légale du comportement.

Les religions et les cultures possèdent aussi le rite de passage d'un groupe d'âge à un autre, de l'enfance à l'adolescence à travers différents types d'initiation et de consécration, de l'adolescence à la maturité et de celle-ci à la vieillesse. Mishara et Riedel y distinguent, alors, l'âge physique et biologique, l'âge psychologique et émotif et l'âge social. Le vieillissement physique, chez Mishara et Riedel, est relié au dysfonctionnement du système immunologique, à la dégradation des cellules, à l'altération du système endocrinien et aux facteurs génétiques. Pour rendre compte des altérations, des dégradations et des dysfonctionnements, ils évoquent les théories de l'usure, les théories de l'eschaton ou des déchets et les théories génétiques. Les théories de l'usure sont souvent associées aux travaux de Hans Selye sur le stress qui est distinct de la fatigue ou "burn-out" ou de la surcharge physiques, dans la mesure où le stress est une façon de percevoir les activités physiques ou intellectuelles dont une personne fait preuve, c'est-à-dire les valeurs et les significations qu'elle confère à ces activités.

Dans les théories de l'usure, l'entropie des structures dissipatives de Prigogine est peut-être encore plus intéressante, puisque le métabolisme basal ou dépense énergétique minimale du corps est mesurée par la quantité de chaleur dégagée par le corps en fonction de la surface corporelle, dans une situation d'activités physiques et sensorielles réduites au maximum, concevant, ainsi, le corps humain comme une machine

thermique. Nous avons déjà mis en discussion précédemment l'influence du stress sur le système immunitaire chez des sujets de rang supérieur ou de rang inférieur dans la production de glucocorticoïdes qui détruisent les neurones et qui affaiblissent le système immunitaire. Les théories des déchets peuvent devenir opérationnelles avec le modèle systémique de Jay Forrester que Joël de Rosnay a si bien mis dans le public avec "Le microscope" (1975). Ce modèle systémique de Forrester utilise les métaphores hydrodynamique de flux, de réservoirs, de vannes où l'accumulation des déchets du métabolisme finit par encombrer et empoisonner l'organisme. Les théories génétiques se rapportent au pouvoir des gènes dans la "programmation" des activations et des désactivations sélectives de certains gènes.

Vieillessement psycho-affectif

Le vieillissement psycho-affectif est peut-être dans un plus grand isolement social, une plus grande solitude que la personne âgée tente de combattre par la relation avec des médicaments et d'autres drogues, comme substitut à la relation sociale appauvrie, reliant ainsi le vieillissement psycho-affectif au vieillissement social. Au niveau organique du vieillissement physique, connaissant la contribution au vieillissement de différents termes ou systèmes, on peut envisager d'intervenir par des produits ou des procédés appropriés pour retarder son occurrence ou atténuer ses effets. Mishara et Riedel se sont tournés, ensuite, aux niveaux social et culturel pour mettre en discussion l'aspect social du vieillissement et de la mort, à travers les processus psychologiques et les attributions de valeurs et de significations culturelles à la vieillesse et à la mort. Dans l'aspect social du vieillissement, ils traitent de grands thèmes comme la santé mentale et la sexualité. Dans la santé mentale, on trouve les troubles psychiques ou psychopathologies de différents ordres, comme l'une ou l'autre forme des dépressions reliée ou non à des atteintes organiques, et les troubles cérébraux que nous avons déjà mis en discussion précédemment. Le domaine de la sexualité dans le vieillissement est peut-être celui de l'amplification ou de la caricature des attitudes ou préjugés vis-à-vis la sexualité dans ses différentes formes et à ses divers niveaux où les "minorités sexuelles" deviennent encore plus minoritaires en rejoignant la minorité des personnes âgées. La minorité se rapporte bien plus au statut de mineur, plutôt qu'à la quantité.

Par le statut de mineur, la personne âgée subit une répression sexuelle amplifiée, comme celle que subissent les femmes, les enfants et des membres d'autres groupes dits minoritaires. Quant au statut de mineur attribué aux personnes âgées, la société et la culture tendent, d'une part, à considérer le vieillissement comme une perte progressive de responsabilités dans le comportement, ce qui s'exprime par le retrait des activités professionnelles et, à l'extrême, par une mise sous tutelle. D'autre part, le retrait et l'isolement sociaux conduisent souvent les personnes âgées à se constituer en groupes sociaux à part, suivant un déroulement proche de celui des groupes ethniques, de femmes et d'handicapés, avec leurs sous-cultures, de telle manière que les lois et règlements sur l'égalité dans l'accès aux emplois mettent ensemble les femmes les handicapés, les minorités ethniques visibles ou non et les personnes âgées dans leurs mesures compensatoires.

La problématique sociale des personnes âgées rejoint, alors, celle des autres minorités, caractérisées par la pauvreté, la ségrégation et l'impuissance qui augmentent d'autant le niveau de stress qui accélère, en retour, le vieillissement, dans la perspective cybernétique de l'effet-retour ou feed-back positif. Ce feed-back, dans ce cas, est auto-amplificateur et auto-justificateur où le vieillissement conduit au stress qui conduit au vieillissement. Cette problématique sociale du vieillissement, comme une voie vers le statut de mineur, rejoint la problématique psychologique de la perception de soi, de l'autodévalorisation, que l'on retrouve dans les groupes minoritaires.

Dans les cultures et les sociétés où la sécurité sociale est assurée par la famille, la parenté et la communauté proche, la responsabilité filiale est liée, comme son corollaire, à la responsabilité parentale, comme les différentes responsabilités communautaires sont liées, par exemple, en Chine et dans les pays sinisés, par les valeurs confucéennes de bonté, de courtoisie, de loyauté et d'obéissance mutuelles.

Ces problématiques peuvent se rejoindre 1) au niveau organique du vieillissement physique qui présentent des manifestations directement observables et mesurables que rendent compte l'endocrinologie, la génétique, l'immunologie et les neurosciences, 2) au niveau social des interactions sociales dans différents champs et à différentes occasions, 3) au niveau culturel des croyances, des valeurs et des significations conférées aux manifestations physiques du vieillissement et au vieillissement lui-même.

Conclusion

Le vieillissement psychologique est peut-être l'interaction entre ces niveaux distincts organique, social et culturel où chaque niveau est le contexte et l'environnement qui orientent et délimitent les activités et les structures possibles des termes ou systèmes du (ou des) niveau(x) inférieur(s) d'une hiérarchie de dépendance dont l'orientation est vérifiable par la "règle d'extinction" de la théorie des contextes bâtie sur la typologie logique de la Théorie des contextes d'Anthony Wilden en approche écosystémique. »

Source : L'Encyclopédie libre Wikipédia
<http://fr.wikipedia.org/wiki/Vieillessement>

VIEILLESSEMENT DEMOGRAPHIQUE

« En démographie, on parle de vieillissement de la population lorsque le nombre de personnes de moins de dix-huit ans est inférieur au nombre de personnes de plus de soixante ans. Une guerre peut être la cause de ce vieillissement de la population.

Un vieillissement démographique peut également être la cause du cumul d'une baisse de la natalité et d'un allongement de l'espérance de vie (engendrant une baisse de la mortalité), par exemple grâce aux progrès de la médecine. »

Source :
http://fr.wikipedia.org/wiki/Vieillessement_d%C3%A9mographique

VIRTUALITÉ

« (Multimédia) - (n.f.) 1. Au sens strict, impression de réalité produite par les simulations informatiques, dans la mesure où elles créent une perception sensorielle comparable à celle que créeraient les entités, les processus ou les environnements réels ou imaginaires qui sont simulés.

2. Au sens large, caractère de ce qui est en attente de réalisation et à quoi l'on accorde une forme de réalité selon laquelle cette réalisation est contingente. »

Source : Dictionnaire des arts médiatiques
1996, Groupe de recherche en arts médiatiques - UQAM
URL <http://www.comm.uqam.ca/~GRAM/C/term/mul/mult291.html>